

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

REVUE
DE BRETAGNE

DE

VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA

Société des Bibliophiles Bretons

TOME V

3^{me} Livraison. — Mars 1891



PARIS

Le Délégué des Bibliophiles Bretons,

OLIVIER DE GOURCUFF

NANTES

Le Secrétaire des Bibliophiles Bretons,

DOMINIQUE CAILLÉ

1891

Nota. — S'adresser pour la Rédaction à M. Olivier de Gourcuff (Paris, 48, rue Pergolèse), à M. Dominique Caillé (2, place Delorme, Nantes), et pour l'Administration, à M. Albert Macé (Vannes, rue des Douves du-Port, 7).

ERISPOË, ROI DE BRETAGNE¹

851-857

Nominoë, le glorieux libérateur de la Bretagne, mourut en juillet 851, frappé d'un mal subit au moment où il montait à cheval, en pleine invasion au cœur des Gaules, à la tête de son armée qui ravageait le Vendômois et à laquelle il montrait, comme une proie opime, les grasses plaines de la Beauce, Chartres², et le chemin de Paris.

Les Franks de Charles le Chauve, n'osant même pas lui tenir tête, fuyaient devant lui comme des lièvres. Dès qu'ils le surent mort, ils firent volte-face et se jetèrent sur son armée, la croyant atterrée ou désorganisée par ce coup. Mais un Frank, le comte Lantbert, fidèle auxiliaire de Nominoë et son premier lieutenant, en prit le commandement, repoussa l'ennemi, lui infligea de grosses pertes. L'armée bretonne fit alors sa retraite et rentra dans ses frontières sans être inquiétée.

Le roi des Gaules, Charles le Chauve, n'en jugea pas moins l'occasion bonne pour laver dans le sang breton la honte des terribles et ignominieuses défaites subies par lui sous l'épée ou, pour mieux dire, sous la botte de Nominoë. Avec une immense armée il marcha de nouveau vers la frontière bretonne. Là il trouva debout pour la défendre, sinon l'ombre du héros, du moins son fils Erispoë, digne de son père, non moins Breton, non moins vaillant que lui.

¹ Extrait du Cours d'histoire de Bretagne professé à la Faculté des Lettres de Rennes, leçon XI (26 février 1891).

² Le Baud *Hist. de Bret.* p. 111; *Chronic. Fontanell.* an 851, dans Du Chesne II, 389.

I

Le choc eut lieu fort en avant de la Vilaine, probablement sur la limite de l'Anjou. Voici — fidèlement traduit d'un contemporain — le récit pittoresque d'un incident très secondaire mais très caractéristique de cette campagne, et qui précéda de peu la bataille.

« Le roi Charles (dit l'historien de S. Convoion et de la fondation de Redon) le roi Charles mit en mouvement toute son armée pour envahir la Bretagne, massacrer ses habitants, et subjuguier entièrement le pays. Mais Erispoë, qui gouvernait alors les Bretons, en ayant eu connaissance, fit aussi mettre sur pied son armée et ordonna à tous ses guerriers de se réunir en bon équipage au-delà (c'est-à-dire à l'Est) du fleuve de Vilaine. Aussitôt tous les Bretons, quittant leurs foyers, se levèrent. De ce nombre furent Risweten et Tredoc (deux *tierns* ou seigneurs bretons, qui se plaisaient à vexer et piller les moines de Redon), et même ils obéirent en grande hâte au mandement d'Erispoë (*properaverunt*), car ils espéraient faire là du butin et rapporter des armes et des vêtements pris sur l'ennemi. Ils logèrent dans un village appelé *Jeneglina*. Ils y étaient depuis trois ou quatre jours, quand les Franks survinrent pendant la nuit et pillèrent tout le village. Les deux *tierns* se cachèrent sous un tas de paille, dans l'aire d'un pauvre paysan. [Car on était au mois d'août, la moisson venait d'être faite.] Comme les Franks continuaient de fouiller le village, un homme du pays (*unus e populo*) leur dit : « Si vous cherchez les Bretons, ils sont cachés là-bas sous la paille¹. » Les Franks courent aussitôt au lieu indiqué, tirent les deux *tierns* de leur cachette, les passent au fil de l'épée, leur coupent la tête et laissent les deux corps gisants sur l'aire. »

L'hagiographe voit dans cette fin cruelle des deux *tierns* la punition de leurs méfaits contre les moines de Redon ; nous, à cette antipathie si décidée des habitants de *Jeneglina* envers les Bretons,

¹ « Si Britones queritis, ecco latitant in paleis. » (Vit. S. Convoion. lib. I, cap. 8, dans Dolin Morice, *Preuves de l'histoire de Bretagne*, I, col. 239).

nous reconnaissons une population, une terre exclusivement gallo-franke, très voisine par conséquent de la limite de l'Anjou, sinon sur cette limite même.

Bientôt les deux armées se trouvèrent en présence, le choc général eut lieu le 22 août 851. Les Bretons, selon leur coutume, combattirent, disent les chroniques, en se débordant (*fugaci more suorum*). Montant de petits chevaux vifs et légers, ils s'élançaient sur les grosses masses de l'armée franke et les criblaient de javalots. Au moindre mouvement de l'ennemi, ils tournaient le dos ; les Franks s'ébranlant pour les poursuivre, les cavaliers bretons faisaient volte-face, entouraient les bataillons en marche, rompaient leurs lignes avec l'aide de l'infanterie bretonne, et une fois rompues les poursuivaient, les massacraient sans merci.

Ainsi avait été gagnée, en 845, par Nominoë, la grande bataille de Ballon, qui dura deux jours et qui affranchit la Bretagne du joug Carolingien. La journée du 22 août 851 renouvela pour les Bretons la victoire de Ballon. La plus grande partie de l'armée de Charles le Chauve y périt avec ses principaux chefs, entre autres Hilmerade, comte du palais ; le duc Vivien, abbé laïque de Saint-Martin de Tours et de plusieurs autres monastères, fier des richesses dues à ces multiples usurpations ; Gauzbert le Jeune, etc. Les Franks — tant leur défaite fut complète — laissèrent sur le champ de bataille, sans pouvoir les emporter ni les enterrer, leurs morts les plus illustres, qui devinrent la proie des fauves. Le roi lui-même fut en grand danger et se sauva, non sans peine, jusqu'à Angers¹.

II

Le roi des Gaules, vaincu, n'avait qu'un parti à prendre : proposer la paix. Erispoë accepta ses ouvertures et vint à Angers. Charles le Chauve lui accorda, comme à son père, les insignes de la royauté et la souveraineté du territoire abandonné par lui à Nominoë, c'est-à-dire de toute la partie de la péninsule armoricaine

¹ Voir *Chronio. Fontanell.* au 851, dans Du Chesne, III, p. 389 ; — *Revelation. Audrad.* Ibid. p. 319 ; — *Chronio. Aquitan.*, alias *Brevo Normannic.*, dans D. Morice, *Preuves I*, 150.

comprise à l'Ouest d'une ligne allant de l'embouchure de la Vilaine à celle du Couësson. Il y joignit (disent les *Annales de Saint-Bertin*) les pays de Rennes, de Nantes et de Retz¹, c'est-à-dire tout ce qui avait formé jusque-là la Marche franko-bretonne ; et comme cette marche, bien que passée de fait sous le pouvoir des princes bretons, était encore censée faire partie du royaume gallo-frank, Charles le Chauve voulut que, pour cette partie de ses états, Erispoë se reconnût le fidèle du roi des Gaules en mettant ses mains dans les siennes² : vain cérémonial auquel le Breton se prêta aisément, mais en retour duquel il exigea un accroissement de territoire, à savoir, la portion du Maine et de l'Anjou située à l'Ouest de la rivière de Mayenne : aussi dans ses chartes et ses diplômes il s'intitule tantôt « roi de la nation bretonne », tantôt « prince du pays de Bretagne jusqu'à la rivière de Maine ou de Mayenne³ ». Il avait même quelques possessions à l'Est de la Maine, tout au moins, à Angers, l'abbaye de Saint-Serge ; car, en l'an 1210, un antique sarcophage existant dans l'église de ce monastère ayant été ouvert, on trouva avec les reliques qu'il contenait une tablette de marbre portant cette inscription :

« Ci gît le corps du bienheureux saint Briec, évêque de Bretagne, que le roi des Bretons Erispoë a fait porter dans cette basilique (Saint-Serge), qui était alors sa chapelle⁴. »

Le royaume d'Erispoë, dont la possession lui fut reconnue par Charles le Chauve, dépassait donc beaucoup les limites de celui de Nominoë. Il comprenait de plus, comme nous l'avons dit, les pays

¹ Le pays de Retz (*pagus Ratenſis*) dont il s'agit ici répond à peu près à la partie du département actuel de la Loire-Inférieure située au sud de la Loire.

² « Anno 851. Nomenoius Britto moritur... Respogius, filius Nomenogii, ad Carolum veniens, in urbe Andegavorum *datis manibus* suscipitur, et tam *regalibus indumentis* quam paterna potestatis ditione donatur, *additis* insuper et *Redonibus, Nannetis et Ratenſis*. » (Annal. Bertin, dans Du Chesne, *Hist. Francor. Scriptor.* III, p. 204, 206.

³ « In nomine sanctæ et individue Trinitatis, Herispogius gentis Britannicæ rex, » — « Ego Erispoë princeps Britannicæ provinciæ et usque ad Meduanum fluvium. » (D. Morice, *Preuves* I, 140 et 194.)

⁴ « Illic jacet corpus beatissimi confessoris Brioci, episcopi Britannicæ, quod detulit ad basilicam istam, *qua tunc temporis erat capella sua*; Ylispodius, rex Britannorum. » (D. Lobineau, *Histoire de Bretagne*, II, col. 55-56).

de Retz, de Nantes et de Rennes, et en outre, à l'Est de ces deux derniers comtés, une bande de terrain de huit à quinze lieues de profondeur, bornée par la rivière de Mayenne, et prise sur l'Anjou et le Maine. Nominoë, il est vrai, depuis 843 ou 845, par son allié Lantbert, avait eu à sa disposition le comté de Nantes ; et depuis 849 il le posséda, ainsi que celui de Rennes, par droit de conquête. Mais, tant que cette possession n'était pas reconnue du roi des Gaules, elle restait précaire. Il est donc, à tout point de vue, impossible de contester l'extension considérable donnée à la monarchie bretonne par le traité d'Angers, conséquence directe de la grande victoire d'Erispoë le 22 août 851.

III.

L'année suivante (852) fut moins bonne pour la Bretagne.

D'abord le fidèle allié de Nominoë et de son fils, le comte de Nantes Lantbert périt tristement, obscurément, le 1^{er} mai, dans une guerre privée sans importance, mais très acharnée, qui avait surgi entre lui et Gauzbert, comte du Mans¹.

² D'autre part, on vit sourdre dans la famille royale de Bretagne les premiers éclats d'une ambition et d'une division, qui devaient produire à la longue des résultats lamentables.

Erispoë avait un cousin-germain appelé Salomon, fils d'un certain Riwallon, dont on ne sait que son nom et sa qualité de frère de Nominoë. Erispoë traitait Salomon avec faveur, avec une grande distinction, mais celui-ci voulait plus, il prétendait obtenir un vaste apanage territorial : ce qu'Erispoë lui refusait, dans la crainte

¹ An 852 « Procedente anno, Lambertus, comes Nannetensium, à Gauzberto, Cenomannensium comite, in bello kalendis Maii occiditur. » (Chroniq. Ademari Cabannensis, *Rec. des histoires de France*, VII 226). Cette chronique ajoute : « Eodem anno, mense septembri, Carolus quinta vice Britannia devastavit. » C'est une fable. Au contraire, la mort de Lambert dans les circonstances susdites est confirmée par la Chronique d'Aquitaine ou Brève Chronique Normande (*Ibid* et Dom Morice, *Preuves* I, 150), et par les *Annales de Saint-Bertin* (Du Chesne, *Hist. Franc. Scriptor.* III, 206).

de diviser et dès lors d'amoindrir notablement les forces de la monarchie bretonne. Pour forcer la main à Erispoë, Salomon courtisa le roi des Gaules, lui jura fidélité et fit appuyer ses demandes par lui ; d'autre part il redoublait de protestations amicales envers son cousin. Celui-ci, qui aimait Salomon, y crut volontiers, et ne vit pas là une cause suffisante pour affronter les hasards d'une nouvelle guerre contre Charles le Chauve. Il constitua au profit de Salomon une vaste principauté embrassant le tiers de la Bretagne, où se trouvait compris, entr'autres le comté de Rennes¹ et probablement le Nord de la péninsule bretonne.

Salomon, très satisfait en apparence, demeura jusqu'à nouvel ordre fidèle à Erispoë. La formation de ce grand apanage n'en créa pas moins, dans une certaine mesure, un dualisme d'autorité qui affaiblit la royauté bretonne et l'unité de la nation, au moment où elles avaient l'une et l'autre besoin de toutes leurs forces pour résister aux périls nombreux, incessants, d'une époque profondément troublée.

IV

Déjà s'annoncent ou plutôt commencent de nouvelles épreuves ; un nouveau fléau sévit et va bientôt devenir redoutable : ce sont les *invasions normandes*.

Du fond de la Scandinavie, des flottes de pirates, composées de barques innombrables, partent chaque année, se jettent çà et là sur les côtes de la Gaule et de la Bretagne, aux lieux où on les attend le moins. A cette époque, dans la dissolution de la monarchie créée par Charlemagne, la puissance publique s'étant pour ainsi dire émiettée entre les mains des anciens officiers de la royauté (comtes ou ducs) devenus presque indépendants, ainsi que les grands pro-

¹ AN. 852 « Salomon Britto Carolo fidelis efficitur, tertiarque Britannie parte donatur » (*Annal. Bertin.*, dans Du Chesne III, p. 206). — « In pago Redonico, in centena Laliacense... per jussionem Erispoë seu Salomonis, qui de ipsa terra eodem tempore sunt dominatores. (Acte du mois de septembre 852, dans le *Cartulaire de Redon*, p. 367, et dans Dom Morice, *Preuves*, c. 294).

priétaires ou seigneurs du sol ; dans cet émiettement, dans cette dispersion de la puissance publique, dans cette disparition presque complète de la puissance de l'état, il est la plupart du temps impossible d'opposer à temps une résistance sérieuse contre ces attaques imprévues et soudaines des Normands. Ils triomphent presque toujours ; très cruels et très féroces, ils sèment partout la terreur et causent bientôt une panique universelle. Ainsi s'expliquent les succès de ces invasions pendant près d'un siècle.

On les avait vues se produire en Bretagne ou dans la Marche franko-bretonne depuis 835.

A cette date, on signale une première descente, une première dévastation opérée par les Normands dans l'Ile de Noirmoutier¹. En 844 et 847, les chroniques mentionnent d'autres attaques de ces pirates sur le littoral de la partie de la péninsule occupée par les Bretons². Il ne semble pas toutefois que ces agressions aient eu grande importance, ni causé en Bretagne grand ravage ni grande émotion.

Mais une expédition des Normands qui eut dans tout l'Ouest de la Gaule un retentissement immense, une renommée sinistre et sanglante, c'est la prise et le sac de Nantes exécutés par leurs hordes le jour de la S. Jean Baptiste (24 juin) 843.

Le comte de Nantes, Renaud, et les plus vaillants guerriers du pays avaient succombé un mois auparavant (25 mai) dans la bataille de Blain, gagnée contre eux par les Bretons de Lanibert et d'Erispoë. D'autre part, les Nantais s'obstinaient à ne pas re-

¹ « An. 835. Rainardus, Arbatilicensis comes, XIII Cal. Sept. (22 août), cum Northmannis dimicavit in Herio insula » (*Breve Chron. Normann. seu Britann.*, dans D. Morice, *Pr.* I, 149).

² « 844. Nomenogius Britto... Genomannos usque cuncta populando pervenit. Ibi, audita Nordmannorum in fines ejus irruptione, redire compulsus est. » (*Ann. Bertin.*, Du Chesne, III, 201).

« 847. Dani, partem inferioris Gallie quam Britones incolunt adeuntes, ter cum eisdem bellantes superant, Nomenogiusque victus cum suis fugit. Dein, missis per legatos muneribus, a suis eos sedibus amovit. » (*Ann. Bertin.*, *Ibid.*, 203). — On peut soupçonner ici ce chroniqueur frank de grossir beaucoup l'avantage des Normands, pour diminuer d'autant Nominosé, si odieux aux Franks.

cevoir dans leur ville Lantbert, qui y aurait exercé l'office de comte et les aurait su défendre de concert avec Nominœ.

Les Normands, sachant cette ville mal gardée, parurent vers le milieu de juin aux environs de l'embouchure de la Loire. Leur présence dans ces parages répandit l'alarme ; les habitants des campagnes et des monastères du pays plat, entre autres de celui d'Aindre, se réfugièrent dans la ville avec toutes leurs richesses. La fête de la saint Jean-Baptiste, très solennelle, y attira en outre beaucoup de monde.

Les pirates jugèrent les circonstances excellentes pour faire leur coup. Partis de grand matin du bas de la Loire dans des centaines de barques, ils arrivèrent sous les murs de Nantes vers dix heures. Les portes étaient fermées, mais sur les murailles il n'y avait ni postes ni sentinelles. La population, qui ne soupçonnait pas de péril ce jour-là, était presque tout entière massée dans la cathédrale, où l'évêque Gunhard ou Gohard chantait la messe. — Les plus agiles des Normands eurent bientôt fait d'escalader ces murs sans défense ; ils ouvrirent les portes aux autres, et cette horde se répandit dans la ville. Ils allèrent droit à la cathédrale ; n'en pouvant d'abord rompre les portes massives, ils pénétrèrent par les fenêtres.

Les fidèles entassés dans l'église étaient presque tous sans armes ; si ceux qui en avaient essayèrent de s'en servir, ces essais impuissants de résistance ne firent qu'exaspérer les Normands ; ils se ruèrent sur cette foule sans défense comme de vraies bêtes féroces. Ce fut un affreux carnage. L'évêque, impassible, restait à l'autel, bénissant ce pauvre peuple martyrisé et l'encourageant à bien mourir. Quoique déjà blessé lui-même, il continuait la messe. Mais, à la préface, comme il se tournait vers les fidèles, étendant les bras et chantant très haut : *Sursum corda* ! un Normand lui abattit la tête d'un coup de hache.

Quand les bourreaux furent las de tuer, ils firent prisonnier tout ce qui restait ; puis ils parcoururent la ville et dans les maisons, vidées par la terreur, ils recueillirent un immense butin.

Avec leur butin et leurs prisonniers ils quittèrent Nantes, craignant d'y être surpris, et allèrent débarquer à Noirmoutier (ou peut-être dans une autre île vers l'embouchure de la Loire) pour y partager

entre eux les bénéfices de cette lucrative expédition. La cupidité et l'ivresse aidant, ce partage excita une vraie bataille où beaucoup de ces brigands périrent. Pendant la bagarre, les prisonniers se sauvèrent et regagnèrent Nantes, où rentrèrent, d'un autre côté, les habitants fugitifs ; peu à peu ils restaurèrent la ville et la cathédrale, qui fut solennellement purifiée, réconciliée par l'évêque de Vannes, le 30 septembre suivant¹.

Cette catastrophe laissa derrière elle un long et sombre souvenir. Quant aux attaques normandes de 844 et 847 contre le littoral breton, elles n'eurent au contraire (nous l'avons dit) aucune importance ni aucun retentissement. Les Normands, voyant la Bretagne protégée par le bras de Nominœ, s'écartèrent de ses côtes. Et sans doute le glaive d'Erispoë leur eût inspiré un égal respect, s'ils n'avaient connu la semence de division et de faiblesse jetée dans la monarchie et en train de s'y développer rapidement, par suite de l'ambition du prince Salomon.

V

Pour en profiter ils n'attendirent pas longtemps. En 853, c'est-à-dire l'année même qui suivit la constitution de l'apanage de Salomon, une flotte de Normands entra dans la Loire au mois de juillet, prit, pilla, incendia Nantes, mais dans des circonstances moins tragiques qu'en 843, puis alla saccager le monastère de Glonne ou Saint-Florent-le-Vieil², et redescendant jusqu'à la cité nantaise, les pirates s'établirent fortement dans une des îles de la Loire qui touchent cette ville, l'île de Biesse (*insula Bestia*), où ils firent un camp retranché et s'installèrent de façon à intercepter le passage de la Loire, dont ils entendaient se réserver l'exploitation.

¹ *Chronicon Nannetense* dans D. Morice, *Preuves* I, 137-138 ; et *Miracula S. Martini Vertavensis*, dans Mabillon, *Acta SS. O. S. B. Sæc. I*, p. 668.

² An 853, Dani, mense Julio, reliqua Sequana, Ligerim aduantes, Nannethu urbem et monasterium S. Florentii ac vicina loca populauerunt. (*Annal. Bertin.* dans Du Chesne III, p. 206).

Quelques mois après, survint en effet un deuxième larron, c'est-à-dire une deuxième flotte de Normands, pour partager ce monopole. Les premiers occupants ne voulant pas livrer passage, les nouveaux arrivés, dont le chef s'appelait Sidric, et qui avaient plus de cent grandes barques, bloquèrent avec leurs navires l'île de Biesse ; mais avant de livrer l'assaut à cette position solidement retranchée dont la résistance semblait devoir être fort opiniâtre, Sidric envoya demander au roi des Bretons s'il ne lui conviendrait pas de s'unir à lui, pour assurer l'extermination de cette horde malfaisante qui depuis plusieurs mois promenait le pillage, le meurtre et l'incendie dans le comté Nantais, c'est-à-dire dans une des plus riches contrées du royaume d'Erispoë. Celui-ci répondit de suite à cet appel et arriva bientôt avec un corps d'armée. Les Bretons et les Normands de Sidric assaillirent furieusement le camp ou plutôt la forteresse (*castellum*) de l'île de Biesse ; ils en détruisirent une bonne partie, tuèrent beaucoup de ses défenseurs, mais ne réussirent pas à l'emporter complètement, quoique ce combat acharné eût duré tout un jour et que Sidric y eût été gravement blessé.

Les Normands de Biesse comprirent de suite qu'une nouvelle attaque serait leur ruine et leur totale destruction. Dès le lendemain matin, ils entrèrent en négociations avec Sidric, lui promirent beaucoup d'or et d'argent et le libre passage de la Loire, pour qu'il pût en la remontant et en pillant ses rivages, se rapprocher du bassin de la Seine qu'il voulait visiter. Sidric accepta tout, monta le fleuve et alla piller Tours¹, laissant son allié de la veille, Erispoë, se démêler comme il l'entendrait avec les Normands de Biesse. Du moins ce dernier recouvra-t-il, par suite de cette expédition, la ville de Nantes, et délivra des pirates le comté Nantais.

Mais Erispoë, privé de l'alliance de Sidric, n'avait plus de flotte, par conséquent plus de moyen d'attaque contre les Normands de Biesse. Ceux-ci, d'ailleurs, se hâtèrent de quitter leur forteresse à

demi ruinée et descendirent rapidement la Loire dans leurs barques. Le roi de Bretagne, prévoyant que cet orage allait fondre quelque part sur les côtes du pays de Vannes, y porta aussitôt son armée. En effet, la flotte venant de Biesse (forte de 103 nef) entra dans la Vilaine avec l'intention d'aller piller le monastère de Redon. Elle ne devait pas être encore bien loin de l'embouchure quand elle fut assaillie, au flot montant, par un ouragan terrible qui, brisant, dispersant les barques et noyant un certain nombre de pirates, leur causa à tous une telle frayeur qu'ils n'osèrent pas donner suite à leur projet. Un bon moine de Redon, qui connaissait ce damnable dessein avait prié le ciel d'en préserver l'abbaye, prétendit que l'ouragan était le résultat de ses prières. Les pirates le crurent aussi. Pendant la tempête, dans les affres de la terreur, ils avaient fait vœu, s'ils échappaient à la mort, d'aller vénérer le sanctuaire de Redon au lieu de le dévaliser. Le péril passé, ces païens — à la différence de certains chrétiens — voulurent remplir leur vœu. Ils envoyèrent à Redon une partie d'entre eux portant une grosse somme d'or et d'argent et une multitude de cierges pour illuminer tous les autels, — et de peur que quelque Normand fût tenté de céder à ses instincts de pillage, les chefs firent poser des gardes, des hommes sûrs, tout autour du monastère. Malgré cette précaution, seize de ces païens, plus effrontés voleurs que les autres, trouvèrent moyen de s'insinuer dans la sacristie et y burent le vin des messes. Il ne leur profita pas ; selon l'auteur de la Vie de saint Convoion, ils enrégèrent et moururent peu de temps après².

Malheureusement, ces Normands ne montrèrent pas envers le reste du pays la même retenue qu'envers l'abbaye de Redon. Dans le comté de Vannes, en particulier, ils firent de grands ravages et beaucoup de prisonniers pour obtenir des rançons. L'évêque de Vannes, Courantgen, fut du nombre, et aussi le gendre du prince Salomon, le comte Pascwiten, que les moines de Redon rendirent à la liberté en donnant pour sa rançon un calice d'or avec sa patène³.

¹ « (An. 853)... Pyralis Danorum, à Namnetibus superiora petentes, mense novembri, VI. videlicet Idus, urbem Turonum impune adeunt atque incendunt, cum ecclesiis S. Martini et ceteris adjacentibus locis. » (*Annal. Bertin*, dans Du Chesne, III, 207).

² *Vit. S. Convoionis*, lib. III, cap. 9, dans Dom Morice, *Preuves* I, 262-263.

³ Voir *Cartul. de Redon*, p. 21 et 369 ; et Dom Morice, *Preuves* I, 295, 297.

Erispoë ne cessa de combattre vigoureusement ces barbares ; et parvint au commencement de 854 à en délivrer le pays¹.

VI

Dès qu'il y eut réussi, il prit des mesures, autant que cela était possible, pour réparer le mal qu'ils avaient fait. Ainsi, pour indemniser l'évêque de Nantes des dommages qu'il avait eu à souffrir du fait de ces pirates, il donna à l'évêché, par un diplôme solennel, la moitié du *tonlieu* de Nantes, c'est-à-dire la moitié des droits de passage que le comte de Nantes percevait sur les marchandises entrant dans cette ville. C'est dans ce diplôme qu'Erispoë s'intitule *Herispogius gentis Britannica rex* ; il doit être de 854².

Cette mesure si généreuse eût dû valoir à Erispoë la bienveillance, la reconnaissance, l'amitié de l'évêque de Nantes. Il n'en fut rien. L'évêque de Nantes (depuis 843) était Actard, prélat vertueux, d'un esprit distingué, mais d'un caractère hautain, agité, partisan décidé de l'influence et de l'autorité des Franks, adversaire résolu des Bretons.

Nominoë, après la bataille de Ballon, maître de Nantes par son allié Lambert, s'était vu contraint, en 848, d'expulser de cette ville Actard, pour mettre fin à ses intrigues ou tout au moins les paralyser. Malheureusement, le roi breton alla plus loin et lui donna sur le siège épiscopal de Nantes un remplaçant, évidemment schismatique, du nom de Gislard. Erispoë, plus modéré que son père, surtout vivant en un temps plus calme, avait, dès le début de son règne,

¹ « De là en après, les péans (les païens) procedans outre dans la province, fai-oient proyes et captivoient hommes et femmes, embrasans les maisons et edifices. Et quand ces péans furent ainsi espendus, Herispogius, qui ce pendant avoit rassemblé son exercite, les assaillit et en occist grand partie, et les autres recoururent en leurs nefz, qui se départirent de sa région. » (Le Baud, d'après « la Chronique de l'église Saint-Sauveur de Redon », *Hist. de Bretagne*, p. 115).

² Voir B. Morice, *Preuves*, I, 140-141.

rappelé Actard à Nantes. Mais Gislard s'était retiré à Guérande. Depuis 830, depuis la fondation de l'abbaye de Redon, Guérande et tout le Nord-Ouest du comté Nantais compris entre la Loire, la Vilaine et l'Erdre, — appelé dès lors pays de la Mée, — toute cette contrée était complètement bretonne, toute remplie de Bretons de race et de langue, nous dirions aujourd'hui de Bretons bretonnants.

L'antipathie d'Actard contre la race, l'influence et l'autorité bretonnes, sentiment qu'il affichait hautement, le rendait inacceptable pour cette colonie bretonne de Guérande et de la Mée. Aussi tout ce pays répudia-t-il sa juridiction pour se ranger sous celle de Gislard.

Cela faisait une grande brèche dans le diocèse d'Actard, cela diminuait beaucoup l'importance de son église et de son épiscopat. Aussi ne pouvait-il souffrir ce coadjuteur forcé et s'ingéniait-il de toute façon pour s'en débarrasser. Il pressait Erispoë de chasser Gislard ; mais Erispoë ne pouvait rien à cette situation ; la preuve c'est qu'à la mort de Gislard, les Bretons de Guérande et de la Mée se donnèrent à l'évêque de Vannes, un Breton de race, plutôt que de subir Actard.

Celui-ci, malgré son intelligence, sa théologie, son expérience, ignorait que l'autorité, surtout une autorité morale comme celle des ministres de la religion, ne s'impose pas par la force, que pour être acceptée elle doit inspirer d'abord confiance par son impartialité, sa justice, sa charité pour tous.

Voyant donc que ses tracasseries n'obtenaient point ce qu'il voulait des princes bretons, Actard prit le parti de quitter leurs états et de passer dans ceux de Charles le Chauve, où il ne cessa d'attaquer la Bretagne, ses rois, ses comtes, ses évêques, excitant contre eux de tout son pouvoir les prélats, les rois franks et les papes, mais sans grand résultat. Pour l'occuper, on l'envoya administrer des églises qui n'avaient pas de pasteur, entre autres, celle de Téroouanne. Il finit par devenir archevêque de Tours en 871, et ne mourut qu'en 873. Ainsi il vécut encore longtemps : du moins lui saura-t-on gré d'avoir, dans les seize dernières années de sa vie, privé la Bretagne de sa présence, qui mettait le trouble partout.

VII

Erispoë, nature droite, ouverte et haute, n'avait pas gardé rancune à son cousin Salomon de l'ambition et des menées par lesquelles celui-ci était arrivé à se faire constituer un ample apanage. Pour le bien de la Bretagne, il avait tenu à maintenir l'union dans la famille souveraine, et il montra constamment à ce prince la plus grande confiance, prenant son avis en toute occasion, au point que, d'après l'express témoignage des actes authentiques venus jusqu'à nous, les mesures les plus importantes de son règne furent arrêtées (dit le roi lui-même) « par l'intervention et sur le conseil de notre cousin Salomon¹. »

On ne peut donc croire qu'il ait été étranger à la résolution prise par Erispoë en 856, la plus importante qu'il pût prendre, puisqu'il s'agissait de marier la fille du roi de Bretagne au fils et héritier du roi des Gaules (Louis, fils de Charles le Chauve). Non pas (quoi qu'en ait dit Lobineau) que cette fille fût l'héritière du royaume breton ; Erispoë avait un fils, Conan, et il n'y a nulle preuve qu'il fût mort à cette date.

D'ailleurs, pour croire Erispoë capable d'avoir songé à absorber la nationalité bretonne, son originalité propre et son indépendance politique, dans la domination carolingienne et la nationalité gallo-franke, il faudrait admettre d'abord qu'il n'avait pas dans les veines une seule goutte du sang de Nominoë, ou — ce qui est la même chose — le croire capable de fouler aux pieds et la mémoire et le cœur même de son père.

Mais, sans aller jusque-là, cette alliance si intime entre le fils de Nominoë, le chef de ces Bretons intraitables, fanatiques de leur indépendance, et le chef de la race conquérante, ennemie et étrangère des Gallo-Franks, — cette alliance était déjà un événement des plus graves, un péril sérieux pour les Bretons, un gain des plus importants pour les Carolingiens.

Charles le Chauve le sentait si bien que, pour entraîner le con-

¹ *Cartul. de Redon*, 366, 369, 371.

sentement d'Erispoë par la perspective de la haute situation promise à sa fille, il n'hésita pas à constituer à son fils Louis, en vue de cette union, un immense apanage² embrassant « le Maine, le « Perche, tout le pays compris entre Chartres, Orléans et Tours, « avec le titre de duc du Maine³. »

Par la même raison, en Bretagne, dans la portion la plus énergique de la nation, la plus dévouée aux institutions et aux traditions bretonnes, ce projet dut susciter les plus vives, les plus invincibles répugnances : le cœur des vieux patriotes bretons, des fidèles amis de Nominoë, dut frémir dans ses fibres les plus intimes, et se soulever tout entier contre une telle idée.

C'était bien là-dessus — on peut le croire — qu'avait compté le cousin aux trames obscures, aux mines profondes, aux ambitions insatiables, en favorisant ce projet.

Il y eut en effet un soulèvement tel que le projet ne put tenir ; il fallut l'abandonner, et la fille d'Erispoë, au lieu de s'allier au fils du vaincu de Ballon, de l'ennemi héréditaire de la Bretagne, devint la femme d'un Breton du plus grand cœur, du plus haut patriotisme, d'une vaillance à rendre des points à celle de Roland ; elle épousa l'intrépide Gervant, qui fut plus tard comte de Rennes.

VIII

Mais les défiances suscitées par le malheureux projet d'alliance avec le fils du roi Chauve ne s'apaisèrent point ; l'hostilité du sentiment national contre cette idée et contre son auteur ne désarma pas : Erispoë demeura suspect aux patriotes bretons. Le perfide, trop habile, trop politique cousin Salomon entretint sourdement ces soupçons ; il les excita, les exaspéra jusqu'à la haine, et se séparant alors d'Erispoë avec éclat, il se mit à la tête des mécontents. De là

² « An. 856. Karlus rex, cum Respogio Britonum duce paciscens, filiam ejus Elio suo Ludovico despondit, dato illi ducatu Cenomannico usque ad viam que a Lutetia Parisiorum Cesaredunum Turonum ducit. » (*Ann. Bertin.* dans Du Chesne, III, 208).

³ Lobineau, *Hist. de Bretagne*, I, p. 54.

sortit une conjuration qui, organisée, dirigée par Salomon lui-même, aboutit à la mort d'Erispoë, entre le 2 et le 12 novembre 857, et le remplaça sur le trône de Bretagne par son cousin¹.

Comment s'accomplit cette révolution ? Là-dessus nous avons peu de renseignements. La mort d'Erispoë fut-elle le dénouement, le dernier acte d'une guerre ouverte, déclarée entre les deux cousins, ou le résultat d'un complot, d'un guet-apens, d'un assassinat ?

Les *Annales de Saint-Bertin*, la meilleure chronique de ce temps, se bornent à dire : « En 857, Erispoë, duc des Bretons, est tué par Salomon et par Almar, Bretons aussi et depuis longtemps en querelle avec lui : *diu contra se dissidentibus* » Ce mot *dissidentibus* n'indique pas une guerre ouverte, mais plutôt un différend plus ou moins aigu. Quant au complice de Salomon, on ne le connaît que par cette note des *Annales*, on ne le trouve nulle part ailleurs².

Plus loin, sous l'année 876, quand les *Annales de Saint-Bertin* parlent de la mort violente de Salomon, elles y voient la juste récompense du traitement jadis infligé par lui « à Erispoë son seigneur, « qu'il avait tué sur l'autel, dit cette chronique, dans une église « où il était allé chercher asile et pendant qu'il invoquait la protection de Dieu³. »

Pierre Le Baud (historien de Bretagne du XV^e siècle) nous apporte le témoignage des vieilles chroniques bretonnes dont nous n'avons plus le texte primitif (latin), qui existait encore de son temps et qu'il traduit, avec son exactitude bien connue, en ces termes :

¹ An 857, Respogius, dux Britonum, a Salomone et Almaro, Britonibus diu contra se dissidentibus, interimitur. (*Ann. Bertin*, dans Du Chesne, III, 209).

² Notez toutefois un *Almarus* témoin dans un acte de Redon daté par M. de Courson de 845, mais qui est de 844 ou de 847 (*Cart. de Redon*, p. 361) ; un *Hallimar* ou *Haëlmar*, témoin dans deux actes de septembre 851 (*Ibid.*, 18 et 29.) Mais on ne trouve nul rapport entre ces témoins et l'Almar des *Annales de Saint-Bertin*.

³ « Dignam vicem recipians Salomon, qui seniores suum Herispogium, in ecclesia ejus persecutionem fugientem et invocantem Dominum, super altare occidit. » (*Ann. Bertin*, dans Du Chesne, III, p. 246-247).

« La *Chronique de Nantes* dit qu'au tiers an de l'ordination « d'Herard, archevêque de Tours¹, Salomon, neveu du roi Neme- « noius, mû de grande convoitise *assaillit furtivement*, le roi Heris- « pogius (Erispoë) son cousin et, *comme destioial*, l'occist et lui « arracha la couronne, laquelle il imposa à sa teste.

« Aussi dit Baldric, *ès Chroniques annaux de l'église de Dol*, que « le roi Herispogius regnant, un jouvenceau né du royal lignage des « Bretons, nommé Salomon, disant le royaume breton lui appar- « tenir par le droict de ses pères, s'esleva contre lui (contre Heris- « pogius) et le persecuta, *si l'occist en bataille*, puis par le consen- « tement et volonté du peuple imposa à son chief la couronne du « royaume. »

Il y a contradiction entre ces deux chroniques. Suivant celle de Dol, Erispoë eût été tué « *en bataille*, » ce qui suppose forcément une guerre ouverte entre lui et Salomon. Au contraire, selon la *Chronique de Nantes*, Salomon « *assaillit furtivement* » son cousin et « *l'occist comme destioial*, » ce qui implique un guet-apens, un assassinat.

Baldric ou Baudri, auteur de la *Chronique de Dol* fut archevêque de ce siège de 1107 à 1130; il vivait deux siècles et demi après les événements. La *Chronique de Nantes* en était bien plus rapprochée; elle dut être, pour cette partie, écrite au plus tard sur la fin du IX^e siècle²; son témoignage, qu'on peut regarder comme

¹ Le Baud, *Hist. de Bretagne*, p. 115. Amauri prédécesseur d'Herard sur le siège de Tours, mourut en 855, selon le *Gallia Christiana* (XIV, 39) ; la 3^e année d'Herard était donc justement 857, date de la mort d'Erispoë. Dans l'édition de Le Baud on a, par erreur, imprimé 866, qui ne convient pas.

² Dans la version inédite et fort curieuse de son *Histoire de Bretagne*, Le Baud décrit même avec détail la guerre et la bataille entre Erispoë et Salomon. (Biblioth. Nation. ms. fr. 8266, f. 118) ; mais ce n'est là autre chose qu'un développement littéraire de la *Chronique de Baudri*.

³ Le texte de cette chronique concernant la mort d'Erispoë a même été conservé dans le *Fragment d'histoire de Bretagne* de la Valdicie, certainement composé quelques années avant la fin du IX^e siècle. On peut voir avec quelle fidélité Le Baud l'a traduit, le voici : « Almarico Turonensi presule defuncto, successit in loco ejus domnus Heraldus vir venerabilis. . . In tertio ordinationis sue anno, Salomon nepos Nemenoi, cupiditate magna ductus, Herispogium regem cognatum suum furtive aggressus, et insignis et dolatus, intercepit, stripiensque coronam capiti suo imposuit. » (D. Morice, *Preuves*, I, 285-286).

contemporain, doit donc être sans hésitation préféré à celui de Baudri.

D'ailleurs, si la mort d'Erispoë avait été le dénouement d'une guerre ouverte, elle aurait évidemment mis fin à la lutte et assuré le triomphe de Salomon. Il en fut autrement : les troubles ne commencèrent en Bretagne qu'après cette mort ; et malgré cette mort, au lieu d'être alors reconnue par tous comme elle l'eût été nécessairement à la suite d'une victoire, l'autorité de Salomon fut au contraire pendant quelque temps fort contestée ; il fallut pour l'établir une lutte plus ou moins longue, postérieure à la mort d'Erispoë.

Ainsi, il y eut guet-apens, complot, qui, selon toute apparence, éclata dans le palais même d'Erispoë ; surpris par les assassins, ce prince courut à l'église la plus voisine, lieu d'asile inviolable à cette époque, et qui cependant fut violé ; on le massacra sur l'autel. Odieux et énorme sacrilège, qui souleva de toutes parts l'indignation, la révolte, contre l'assassin usurpateur, auquel il fallut assez longtemps (plusieurs mois au moins) pour faire reconnaître partout son autorité.

Tel est le véritable caractère de l'événement.

Quant aux prétentions que, selon Baudri, Salomon aurait élevées sur le trône de Bretagne « par le droit de ses pères », c'est là une pure imagination d'un écrivain postérieur très mal informé. Le trône de Bretagne, fondé par Nominoë, n'appartenait qu'à ses descendants directs tant qu'il en restait ; Salomon, quand même son père eût été frère aîné de Nominoë (airesse non prouvée), n'y aurait eu aucun droit.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

Un acte du *Cartulaire de Redon*, postérieur d'un ou deux ans à l'avènement de Salomon, rapporte qu'un tiern appelé Ralfrid commit de nombreuses et violentes usurpations contre l'abbaye de Redon « in illa perturbatione post mortem Erispoë. » Mais quand Salomon fut parvenu à établir son autorité sur toute la Bretagne : « Sed postquam Salomon totum dominium Britannie obtinuit, » il obligea Ralfrid à rendre gorge. (Voir D. Morice, *Preuves*, I, 301 ; et *Cartul. de Redon*, p. 79.)

SIÈGE DE CROZON

(1594)

ANGLAIS ET ESPAGNOLS EN BRETAGNE

Par le nom de *Crozon* il ne faut pas entendre ici le bourg aujourd'hui chef-lieu de canton du Finistère. Ce lieu n'a jamais été un poste fortifié. Il s'agit d'une forteresse que les Espagnols appelés en Bretagne par le duc de Mercœur avaient construite, en 1594, dans le voisinage de Crozon¹.

Cette forteresse occupait la pointe qui garde encore le nom de *Pointe des Espagnols*, à l'extrémité de la commune de Roscanvel bordant au sud le goulet de Brest : lieu admirablement choisi et dont Vauban devait faire plus tard une des principales défenses de notre grand port de guerre.

Pas un événement des guerres de la Ligue en Bretagne n'a eu plus d'importance et de retentissement que le siège de Crozon. Ce fait d'armes a couronné la longue carrière d'un grand capitaine et il a été son chef d'œuvre².

¹ Les Espagnols nommaient leur forteresse *Crozon* ou *Cunaret*, des noms des deux paroisses voisines. (Moreau, p. 352.) Le nom de *fort de Crozon* a prévalu. Morice écrit *Crauzon*, Montmartin *Corozon*, et Mathieu (*Histoire de Henri IV*) *Crozzon*.

² Chanoine Moreau, p. 352. « *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue* ». Je cite la 1^{re} édition donnée par M. de Mesmeur, en 1836. — Je voyais dernièrement cette histoire citée sous le titre : « *Histoire édifiante de ce qui s'est passé, etc.* »

De même, aucun fait de ce temps n'a été mieux et plus complètement narré. Nous en avons trois témoins.

Le premier est le chanoine Moreau, le chroniqueur Quimpérois. Pendant le siège, le chanoine était à Quimper ; et du mont Frugy, qui domine la ville, il écoutait anxieusement le canon de Crozon.

Le second est Jean du Matz, seigneur de Terchant¹ et Montmartin, calviniste, gouverneur de Vitré, très avancé dans la confiance de Henri IV². Pendant le siège de Crozon, Montmartin était retenu par le roi auprès de sa personne au siège de Laon ; mais il a été exactement informé par son fils, qu'il nomme le sieur de Terchant³, qui combattait à Crozon.

Le troisième témoin est René de Rieux, seigneur de Sourdéac, le vaillant capitaine de Brest, qui commanda un des assauts donnés au fort. Ses *Mémoires* desquels dom Tallandier, continuateur de dom Morice, n'a vu qu'un fragment⁴, sont aujourd'hui perdus. Mais Pierre Matthieu les a eus sous les yeux ; il en a fait usage dans son *Histoire de Henri IV*. Bien plus ! il a entendu les récits de Sourdéac ; et il ajoute quelques traits aux narrations de Moreau et de Montmartin.

Sans s'être concertés, ces trois témoins s'accordent sur tous les points ; donc ils nous disent la vérité : et dom Taillandier n'avait qu'à résumer leurs récits⁵.

Vingt ans après, Ogée a résumé Dom Taillandier, et, au mot *Roscavel*, il a donné une relation nécessairement succincte, mais exacte du siège de Crozon.

C'est seulement de nos jours qu'il a été publié un récit absolu-

¹ Le château de Terchant est dans la commune de Ruillé-le-Gravelais, canton de Loiron (Mayenne). Le seigneur y avait établi un prêche qui a subsisté jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes (M. l'abbé Foucault, *Seigneurs de Laval*, p. 346).

² L'auteur est connu surtout sous le nom de *Montmartin* qu'il se donne constamment. Ses *mémoires*, très importants, vont de 1589 à 1598. Ils sont imprimés au t. II de l'histoire de D. Morice, p. CCLXXVII (377) à CCXXVI (378).

³ « Le sieur de Terchant, fils du sieur de Montmartin. » Montmartin, p. CCXIII.

⁴ D. Morice II, p. IV, (1756).

⁵ Dom Morice II, p. 438.

ment inexact de ce fait de guerre. L'auteur a eu le malheur de suivre une relation toute d'imagination⁶.

Pour réfuter de point en point ce récit, il a suffi de quelques lignes ; mais il m'a semblé que le siège de Crozon méritait une étude complète : c'est ce travail que j'entreprends ; mais élargissant un peu mon cadre, j'étudierai les Anglais et les Espagnols appelés par les deux partis en Bretagne, et qui se sont rencontrés pour la dernière fois devant le fort de Crozon.

I

Le dimanche, 25 juillet 1593, Henri IV fit solennellement abjuration à Saint-Denis⁷. Les joyeuses acclamations qui ébranlèrent à ce moment les voûtes de la vieille église étaient poussées surtout par les catholiques, et même par des ligueurs que le roi avait convertis à lui, en se convertissant lui-même au catholicisme.

Si le but unique de la *Ligue* eût été de sauver la religion en écartant du trône un prince hérétique, la *Ligue* n'avait plus qu'à poser les armes, puisqu'elle était victorieuse. Beaucoup comprirent ainsi le devoir : des villes ouvrirent leurs portes, et des capitaines ligueurs firent leur soumission au roi. Mais ce raisonnement, qui semble si simple et décisif, ne pouvait être la règle de conduite pour tous.

⁶ J'ai répondu dans mes *Observations sur le Littoral de la France* (t. II). Je dois dire que ma critique a été accueillie. L'auteur, M^{me} Vattier d'Ambroise, aime la vérité bien plus que les pages souvent très heureuses qu'elle a publiées.

Pourquoi faut-il que son éditeur n'ait pas le même souci de la vérité historique ? Il publie des dessins pleins d'anachronismes et d'inexactitudes : je n'en citerai qu'un, celui qui nous montre nos *Trente* combattant à cheval ! Voilà comment l'*Illustration* enseigne l'histoire aux yeux !

Depuis que ces lignes sont écrites M^{me} Vattier d'Ambroise a été enlevée au vaste travail qu'elle poursuivait avec tant d'ardeur et d'amour du pays.

⁷ Moreau (p. 213 et 214) se référant au mois d'octobre 1594, III « que le roi était encore hérétique calviniste. » Il ajoute (p. 241) qu'un an après il abjura et eut l'absolution de Rome. — L'absolution est du 17 septembre 1595. Le chanoine datait de cette époque seulement le retour du roi à l'Église catholique.

Les chefs de la Ligue ne se lassaient pas de répéter que l'abjuration du roi n'était qu'un *leurre*. Quelques-uns, même de très bonne foi, hésitaient à la croire sincère; et ce doute explique la persistance de leur opposition armée.

Beaucoup enfin étaient retenus par un autre motif dont il faut tenir compte : leur intérêt personnel. En ces temps de trouble et de confusion « la plupart des officiers subalternes agissaient presque indépendamment des chefs. Leur but était moins de servir leur parti que de faire leurs propres affaires; aussi les voyons-nous piller également le pays ami ou ennemi. » Et dom Taillandier rappelle les exploits en ce genre accomplis par le royaliste du Liscoët et les prétendus ligueurs la Fontenelle et le comte de la Magnane¹.

Les ligueurs ainsi compromis redoutaient les justes sévérités du pouvoir royal et peut-être plus encore les réclamations privées. Ils se disaient que déposer les armes c'était se livrer pieds et poings liés aux rigueurs du roi sollicitées par des adversaires passionnés, et aller au-devant des demandes en réparations qui ne manqueraient pas de se produire. Ils savaient que si le roi pardonnait, ceux qu'ils avaient dépouillés ne pardonneraient pas.

Sans doute, ils sentaient la cause de la Ligue compromise, sinon perdue; ils prévoyaient qu'ils seraient, avant longtemps, des chefs sans soldats; mais, en prolongeant les hostilités, ils espéraient se donner le temps et le moyen de conclure avec le roi quelque traité particulier qui les mit à l'abri des rigueurs royales, et, s'il se pouvait, même des réclamations privées².

¹ MORICE II, p. 426 Cf. Moreau chap. VIII, XX, XXI, XXXV. Le Men. *Études historiques sur le Finistère*. Le pillage du château de Mezarnou. P. 153-174. Voir ci-dessous § VI.

² Lire aux *Preuves* de D. MORICE III. Col. 1630 et suiv., les traités particuliers accordés par le roi notamment aux sieurs de Saint-Offlange, du Plessis de Cosme, de Goulaine, Jérôme d'Aradou, La Fontenelle etc. Le traité obtenu par du Plessis de Cosme est surtout curieux. (Col. 1667-1675).

Ce chef ligueur demande et obtient « de ne pouvoir être aucunement inquiété et recherché pour... prises de biens, meubles, fruits et revenus par autorité ou occupation particulière, sans don ni commandement, mais par humilité et ardeur de guerre, et dont la recherche pourrait rallumer les inimitiés et querelles et apporter du trouble. » (Col. 1668).

La veuve de du Liscoët aurait été heureuse de pouvoir opposer un pareil acte

Ce motif explique, mieux que tout autre, la prolongation des hostilités; mais quelques-uns, il faut le reconnaître, en dehors et sous prétexte des intérêts religieux, poursuivaient un but d'ambition personnelle; et, pour le malheur de la Bretagne, le duc de Mercœur était de ceux-là.

II

Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, était frère de la reine Louise de Vaudemont et beau-frère de Henri III. Est-ce à ce titre, que le 5 septembre 1582, quand la Ligue était déjà formée, le roi, s'obstinant contre l'avis unanime du conseil, avait nommé Mercœur gouverneur de Bretagne?

Que d'objections le conseil n'avait-il pas faites à cette nomination? Le duc de Montpensier avait le gouvernement depuis 1569; le roi était assuré de son expérience, ce qui était beaucoup; de son dévouement, ce qui en ce temps de trouble était plus encore. Allait-on lui enlever le gouvernement? — En 1578, il avait obtenu la survivance pour son petit-fils le prince de Dombes. Le roi allait-il retirer la parole donnée? — Né en 1558, le duc de Mercœur n'avait que vingt-quatre ans. Il fallait un homme expérimenté et sûr à la tête de cette province importante, éloignée, la dernière entrée dans la patrie française. — Enfin, Mercœur était lié de parenté avec les Guise, déjà en guerre avec la cour.

Une seule de ces objections aurait dû arrêter le roi; mais un autre motif faisait du choix de Mercœur, dans les circonstances présentes, un acte de démence.

En 1579, le duc de Mercœur avait épousé Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre et d'Etampes, descendante au septième

aux réclamations du sieur de Mézarnou! A ce point de vue, la situation des anciens chefs ligueurs fut meilleure que celle des royalistes pillards comme du Liscoët. Les revendications exercées pour faits de cette nature occupèrent les cours du royaume pendant les dernières années du XVI^e siècle et les premières du XVII^e.

degré et héritière de Jeanne de Penthièvre et de Charles de Blois¹. L'ambitieuse duchesse prétendait faire revivre les droits anciens de sa maison au duché de Bretagne ; et quelques années plus tard, (juin 1589) quand un fils lui naîtra à Nantes, elle le fera appeler prince et duc de Bretagne².

La question de la *succession au Duché* allait encore une fois, après plus de deux siècles, être remise au sort des armes. Soumis à des juges, le procès eût été perdu d'avance par la duchesse de Mercœur. Le roi Henri III, et Henri IV après lui, auraient répondu :

« Nicole de Bretagne, petite fille de Jeanne de Penthièvre et votre cinquième aïeule, femme de Jean de Brosse³, n'a-t-elle pas ait, en 1479, cession au roi Louis XI, et cession sans réserve, de ses droits à la couronne de Bretagne, moyennant le paiement d'une somme de 50000 l. qui a été payée, et à la condition que le comté de Penthièvre, saisi par le duc François II, lui serait restitué ? — En 1484, Nicole n'a-t-elle pas confirmé cette cession au roi Charles VIII, à la même condition ? — Il est vrai que la restitution du comté s'est faite attendre ; mais, le 23 mars 1535, le roi François I^{er} n'a-t-il pas remis le Penthièvre à Jean de Brosse, arrière petit-fils de Nicole et votre aïeul ? et celui-ci n'a-t-il pas ratifié sans réserve les cessions de 1479 et 1484 ? — Vous me direz que Jean de Brosse était à ce moment en état de minorité. — Oui, et même devenu majeur, il se pourvut en rescision, en 1548, et assigna le roi devant le parlement ; mais n'est-il pas vrai que se ravisant plus tard, il a de

¹ L'aïeul de la duchesse de Mercœur, Jean de Brosse, comte de Penthièvre, avait été gouverneur de Bretagne, (1542-1562) : son gendre Sébastien de Luxembourg, père de la duchesse de Mercœur, lui avait succédé, et avait tenu la charge jusqu'à sa mort, en 1569.

On dirait que les rois de France, héritiers des Montfort, s'étudiaient à perpétuer en Bretagne l'importance des héritiers de la maison de Blois.

² Pichart, Col. 1704. — Extrait du journal de maître Jehan Pichart, notaire royal et procureur au Parlement, concernant ce qui s'est passé à Rennes et aux environs pendant la Ligue. — Imprimé au tome III des *Preuves de D. Morice*. Col. 1695 à 1758.

³ Copiant une indication erronée, j'ai imprimé par erreur que Nicole de Blois était femme de Jean de Brosse, seigneur de Boussac et Saint-Sévère, dit le maréchal de Boussac. Elle était en réalité femme du fils du maréchal. Le maréchal est mort en 1432, et Nicole s'est mariée en 1437.

nouveau traité avec le roi Henri II, en 1555, ratifié le traité de 1535, et par là même reconnu toutes les cessions antérieures ?

« Je suis le successeur de Henri II, de François I^{er}, de Charles VIII et de Louis XI ; et ils ont contracté pour moi. Vous êtes héritière de Nicole de Bretagne et de Jean de Brosse ; et ils se sont d'avance engagés pour vous. »

Cet exposé démontre l'inanité en droit des prétentions de la duchesse de Mercœur. Mais la question ne se posait pas en droit. En fait, et au cas de guerre, les vastes possessions de la duchesse en Bretagne pouvaient donner à ses prétentions un appui qui valait bien un argument juridique. Enfin, sans se soucier de la question de droit, plusieurs, après un siècle passé, regrettaient encore les traités qui avaient consacré l'*Union* de la Bretagne à la France, rêvaient la séparation, et étaient disposés à saluer dans le duc de Penthièvre le restaurateur du duché de Bretagne⁴. Aux siècles passés, la « puissance de Penthièvre avait été une cause permanente de luttes et de rivalité »⁵, Mercœur allait reprendre la lutte assoupie depuis plus de deux siècles.

Mais pour réaliser leur rêve du retour au passé, pour servir l'ambition de Mercœur, les Bretons étaient-ils disposés à prendre les armes ? Assurément non.

Il fallait donc à Mercœur un autre titre auprès d'eux. Mercœur le comprit. Aussi n'essaya-t-il pas d'un manifeste pour justifier les droits de sa femme au duché ; mais il se déclara *chef de la Ligue en Bretagne*.

C'est pourquoi l'abjuration du roi mit Mercœur dans un extrême embarras. Il avait tant de fois protesté que s'il voyait le roi catholique, il serait des premiers à le servir ! Plusieurs, lui rappelant ses paroles, le suppliaient, le sommaient presque, de cesser enfin une guerre ruineuse pour le pays, et désormais sans but avoué⁶.

Mercœur avait beau dire et faire prêcher que l'abjuration

⁴ Voir la première édition de l'*Histoire de Bretagne de d'Argentré*.

⁵ M. de la Borderie : *Essai sur la Géographie politique de la Bretagne*, p. 173. Lire à cet endroit les conséquences fatales pour la Bretagne du trop vaste apauvrissement de Penthièvre.

⁶ Montmartin, p. CCC.

n'était pas sincère, que le roi restait calviniste au fond du cœur, qu'un calviniste déguisé était encore plus dangereux qu'un roi huguenot déclaré, que le roi n'avait pas l'absolution du pape : il ne persuadait pas grand monde. Il voyait les ligueurs qui ne mêlaient pas l'ambition aux préoccupations religieuses se détacher de l'Union; les villes, lassées de la guerre, ouvraient leurs portes; les populations foulées, rançonnées par les soldats de tous les partis, surtout par les auxiliaires Anglais et Espagnols n'aspiraient qu'à la paix.

III

A cette époque, les Bretons voyaient ce que leurs pères avaient vu deux siècles et demi auparavant : la guerre entretenue chez eux par des auxiliaires étrangers, qui y vivaient comme en pays conquis et savaient faire chèrement payer leurs services.

Aujourd'hui, les historiens de ces temps troublés se placent au point de vue du patriotisme et de l'honneur national, dont nos temps modernes ont une perception plus nette que n'avait le XVI^e siècle. Ils condamnent (et ils ont raison) l'appel adressé aux étrangers. Mais ne serait-il pas juste d'appliquer la même règle à tous les partis ? On ne manque jamais d'imputer comme un crime à la Ligue d'avoir ouvert la France et la Bretagne aux Espagnols ; mais le roi et les royaux étaient-ils plus excusables quand ils ouvraient le royaume et notre province aux auxiliaires Anglais ?

Et nous verrons que les Anglais furent de si utiles auxiliaires au roi Henri IV que sans eux il n'eût pas si tôt fini la guerre ; au lieu que les Espagnols furent non-seulement inutiles mais funestes à Mercœur ; et, sur la fin, « leur inaction ruina son parti¹. »

N'est-il pas juste aussi de faire observer que Mercœur, quand il appela les Espagnols en Bretagne, dans l'été de 1590, ne fit que suivre l'exemple donné par le roi, qui depuis plus d'un an souvoyait les auxiliaires Anglais ? Ceux-ci étaient en Bretagne dès

¹ Moreau, p. 366.

l'année 1589¹, et c'est seulement le 12 octobre 1590 que le premier corps Espagnol débarqua en Bretagne².

Les Espagnols devaient aborder à Blavet, que le duc de Mercœur venait de prendre après un sanglant assaut (11 juin) pour le leur remettre; mais fuyant devant la chasse de navires anglais, ils allèrent prendre terre à l'embouchure de la Loire. Sur l'ordre de Mercœur, le sieur d'Aradon, capitaine de Vannes, alla au-devant d'eux jusqu'à la Roche-Bernard, les amena à Vannes et enfin les établit à Blavet.

Ils étaient quatre mille, aux ordres du colonel don Juan d'Aquila³, sans compter les hommes qui montaient la flotte mouillée dans la rade, aux ordres de don Diego Brochero.

A peine étaient-ils établis, que, dès le 5 novembre, Mercœur les mena devant Hennebont que le prince de Dombes avait forcé de capituler le 2 mai, et qui allait se rendre le 22 décembre.

A la nouvelle de l'arrivée des Espagnols et de leur subite entrée en campagne, les yeux des royaux s'étaient tournés vers l'Angle-

¹ Ils n'étaient pas nombreux il est vrai : 600 Écossais et une compagnie Anglaise. Mandement du trésorier de l'épargne, 25 mai 1590, ordre du Roi. Morice, III, Col. 1:527.

² En septembre 1589, pendant sa campagne en Normandie, le roi avait reçu un corps anglais de quatre à cinq mille hommes montés sur treize vaisseaux chargés de 22,000 livres sterling en or, de 70,000 livres de poudre, de trois mille boulets, de vivres et de draps en abondance. M. Guizot, *Histoire de France*, III, 438.

³ Lorsque Mercœur attaqua Locperan ou Blavet, en juin 1590, pour le remettre aux Espagnols, il trouva parmi les défenseurs des « Anglais et Rochelois qui couraient la mer et désolaient le commerce des Ligueurs. » Morice, II, p. 391.

Dès les premières guerres de religion, les calvinistes avaient avec eux (1568), le prince d'Orange et le duc de Deux-Ponts. Après la bataille de Moncontour ils envoyaient lettres et ambassadeurs à leurs confédérés d'Angleterre, Ecosse, Allemagne, Danemarck, Suisse, demandant « le plus de secours et le plus tôt qu'ils pourraient. » Henri Martin, IX, *passim*, notamment, p. 248-259.

« L'Empire favorise les protestants, dans l'espoir qu'ils livreront les trois évêchés, comme ils livrent le Havre aux Anglais. » (Michelet, *Précis de l'Histoire moderne*, 132-133).

² Morice, II, p. 396.

³ Ce chiffre est donné par Jérôme d'Aradon, sieur de Quicpilly, capitaine d'Hennebont, frère du capitaine de Vannes. Morice, II, p. CCLXXVII et CCLXX. On indique d'ordinaire 5,000. (I. Morice, II, p. 396).

terre : un secours anglais ! telle était leur espérance. Le 12 décembre, les bourgeois royaux de Rennes s'accostaient joyeusement : « Savez-vous la grande nouvelle ? La flotte de l'amiral Drake porte dix-huit mille hommes. L'amiral en met six mille à la disposition de Monsieur le Prince ; et il les débarquera au point que son Altesse marquera... — Est-ce possible ? — Oui, le Prince est entré ce matin en cour pour communiquer les lettres, et je les ai vues... » — Et un autre intervenant ajoutait : « Moi, je tiens la nouvelle du secrétaire du Prince'. »

Les Etats ne firent donc que suivre le vœu des royaux, lorsque, le 30 décembre 1590, après l'occupation d'Hennebont, ils donnèrent mandat à leur trésorier d'aller trouver le roi pour le supplier de demander à la reine d'Angleterre un secours de 2000 hommes et quelques munitions. Le roi s'empessa de demander 3000 hommes. Il annonçait à la reine l'arrivée des Espagnols qui, à peine débarqués, avaient pris Hennebont ; et il ajoutait qu'une « forte et puissante armée était prête aux ports de Galice pour tomber sur la Bretagne. »

La crainte exprimée par Henri IV ne devait pas se réaliser, mais elle était faite pour frapper l'esprit de la reine. Les 3000 hommes furent accordés avec de la poudre, des boulets, des canons, des munitions de toute sorte². Quelques mois plus tard, 2400 hommes sous le commandement du général Norris débarquaient à Paimpol³.

¹ Pichart, Col. 1730. — Et il ajoute : « Chaque jour on nous paie de bourdes... »

² Morice, III, Col. 1516 à 1527, contrat du 4 avril 1591 (en latin). « Pro pulveris tormentaria, globis, munitionibus, tormentis... »

Le roi avait indiqué comme point de débarquement et de retraite Blavet « le port le meilleur et le plus commode qui soit. » Il ajoutait même « qu'il serait content de voir les Anglais le prendre... »

Très bien ! mais les Anglais ne se souciaient pas d'opérer leur débarquement sous le feu des Espagnols. D'ailleurs Blavet ne leur convenait pas : il était trop loin des ports anglais.

³ Morice, II, p. 405. Les 600 hommes restants avaient été dirigés sur Dieppe. Le débarquement se fit en avril ou mai. Au mois de mai, la ville de Morlaix, alors liguenne, demandait du secours contre les Anglais. — Jérôme d'Araden, p. CCLXX.

Le capitaine La Tremblaye les établit dans cette ville qu'il venait de faire fortifier, et les employa aussitôt à prendre l'île de Bréhat. Un autre contingent anglais débarqua au mois de juillet suivant. Ils étaient au nombre de 1500¹ ; ce qui portait l'armée de Norris au chiffre de 4000 hommes.

Mais l'armée fut bientôt décimée, moins par la guerre que par la maladie. « Les Anglais, dit Morice, mouraient victimes de leur intempérance². » Moins d'un an après leur arrivée, leur nombre était réduit de plus des deux tiers ; et en avril 1592, le général Norris, ne pouvant rien faire avec 1200 hommes au plus qui lui restaient, partait pour aller recruter en Angleterre³.

L'absence du général fut fatale aux troupes qu'il laissait en France. Les Anglais allaient, pour leur malheur, rencontrer les Espagnols à la bataille de Craon⁴ (22 mai 1592). Ce n'est pas tout : ceux qui avaient échappé au massacre, au lieu de garder leurs quartiers à Vitré, se mirent en route vers la Normandie pour aller au devant de Norris ; ils furent surpris et taillés en pièces à Ambrières (novembre ou décembre 1592)⁵. Un peu plus tard, Norris débarquait à Grandville avec 2500 hommes⁶.

Le prince de Dombes, successeur de Mercœur au gouvernement de la province, aurait voulu que le contingent fût porté à 5000 hommes ; et il en fit faire la demande par les Etats.

Pour déterminer la reine, et sans avoir l'aveu du roi, le prince avait promis Morlaix comme place de retraite, « ville fortifiée, faisait-il dire, qui en un mois est imprenable à vingt canons, et en outre très bon port⁷. » Imprudente promesse

¹ Pichart, Col. 1723. Le prince de Dombes « renvoie le reste des Normands qui ne valent rien. »

² Morice, II, p. 411.

³ Montmartin, p. CCXCIV.

⁴ Morice, II, 456.

⁵ Morice, II, p. 422. Place cette affaire après le siège de Rochefort-sur-Loire qui fut levé quelques jours avant le 10 décembre, Pichart, Col. 1731.

⁶ Morice, II, p. 422.

⁷ Morice, Pr. III, Col. 1555. La date de la pièce n'est pas donnée ; mais elle parle du siège de Rochefort-sur-Loire qui dura deux mois, sa date est donc de octobre ou novembre. Le prince de Dombes, devenu duc de Montpensier et gouverneur de Normandie, le 4 juin 1592, ne quitta Rennes que le 24 février 1593.

dont la reine d'Angleterre ne saurait pas d'abord se contenter, mais à laquelle elle s'attacherait plus tard et qui allait causer de graves embarras au roi.

Des auxiliaires anglais débarquèrent, dit-on, en Basse-Bretagne, où ils furent reçus par Sourdéac, au mois de mars 1593¹ ; enfin nous verrons quinze cents Anglais venir avec Norris à Morlaix, au mois de septembre 1594.

Sans parler du détachement qui aurait débarqué en mars 1593 et dont nous ne savons pas le nombre, ces contingents successifs atteignent le chiffre de 7900 hommes. Il ne semble pas que le roi d'Espagne ait jamais envoyé tant de monde à Mercœur.

Les Anglais allaient durement traiter les Bretons. « Les Anglais, dit Montmartin, vivaient en Bretagne, comme Anglais vivent en France². » Ces mots trouvent un commentaire dans les remontrances faites au roi par les États le 4 janvier 1593. Ils supplient Sa Majesté d'intervenir pour que ses lieutenants en Bretagne fassent observer quelque discipline par leurs troupes. La plainte ne vise pas seulement les étrangers, c'est-à-dire les lansquenets allemands³ et les Anglais, mais « autres entrés en Bretagne sous l'autorité du roi », c'est-à-dire les calvinistes français enrôlés dans l'armée royale.

Jamais ennemi ne s'est montré plus dur à un peuple vaincu que ces terribles auxiliaires du roi, envers même des sujets fidèles. Les États les représentent comme pillant, ravageant, ruinant, ne respectant ni l'âge ni le sexe.

De plus, ces hérétiques semblent voir des ennemis dans tous les catholiques, qu'ils soient ou non ligueurs. « Ils pillent, disent les États, profanent et brûlent les églises, répandant le sang jusque sur l'autel et foulant les saints sacrements aux pieds⁴. » Violences sacrilèges bien faites pour compromettre la cause royale.

Les remontrances des États eurent-elles quelque effet ? Les

¹ Fichaut, Col. 1733. Rosnyviken de Piré, II, p. 376. Ce fait est douteux.

² Montmartin CCXCVII.

³ En avril 1592, il y en avait huit cents dans l'armée royale. Montmartin, p. CCXCIV.

⁴ Morice, Pr. III, Col. 1657. Sur les actes de sauvagerie sacrilège exercés par les calvinistes. Moreau, ch. XIX, p. 138, Morice, II, p. 398-399.

lieutenants du roi obtinrent-ils une exacte discipline de leurs alliés ? Hélas ! non. Le lieutenant général d'Épinay de Saint-Luc, jugeant la ville de Paimpol insuffisante au logement des Anglais, leur avait assigné en outre la petite ville de Lanvollon, située à une vingtaine de kilomètres sur la route de Saint-Brieuc. Au mois de septembre 1593, une convention signée de Norris et de Saint-Luc avait sagement réglé les conditions du séjour des Anglais et sauvegardé les intérêts des habitants et surtout du *menu peuple* des campagnes¹. Mais les Anglais n'en tinrent compte : ils ne gardèrent même pas leurs cantonnements ; et laissant quelques compagnies à la garde de Paimpol, l'armée se répandit à Pontrieux, Tréguier, la Roche-Derrien, pillant les blés, enlevant les bestiaux, et vivant à discrétion dans ces riches campagnes². A cette époque, ils étaient plus de 2000 en Bretagne³.

A la fin de 1594, le maréchal d'Aumont n'ose se promettre de sauver Quimper du pillage, si les Anglais y entrent après la capitulation⁴ ; et, quelques mois plus tard, sa résistance aux déprédations des Anglais est une des causes de leur départ avant la fin des hostilités⁵.

Quoi qu'il en soit, les mêmes États qui, le 4 janvier 1593, s'étaient plaints si vivement des auxiliaires anglais, allaient, quelques mois plus tard, demander le maintien en Bretagne du contingent anglais et même solliciter l'envoi d'un nouveau secours.

C'est contraint et forcé (nous verrons bientôt pourquoi), que Mercœur avait appelé les Espagnols en Bretagne.

La demande qu'il leur adressa était peut-être impatiemment attendue. Du moins la réponse ne se fit-elle pas attendre. Toutefois, lorsque Henri IV montrait, dans les troupes débarquées en octobre 1590, l'avant garde d'une « forte et puissante armée », il se trompait ou exagérait pour déterminer la volonté de la reine d'Angleterre.

¹ Choix de documents inédits sur l'Histoire de la Ligue. Bibliophiles bretons, p. 143.

² Choix de documents, p. 158-162.

³ *Id.* — État des compagnies anglaises, p. 149.

⁴ Moreau, p. 220.

⁵ Morice, II, p. 444.

Nous ne voyons plus le roi d'Espagne envoyer en Bretagne que 800 hommes en mars 1591 et 1200 au mois d'août de la même année¹.

Mais il faut bien admettre que les navires d'Espagne, passant des ports de Galice à Blavet, en ramenaient des recrues pour combler les vides : car l'armée de don Juan fut maintenue jusqu'à la fin au chiffre d'environ 5000 hommes.

Nous avons vu les Etats se plaindre des violences sacrilèges des calvinistes de l'armée royale. Les Espagnols agissaient autrement : catholiques, ils ne pouvaient outrager la foi catholique des Bretons et leur discipline en certains cas était rigoureuse².

Mais quelle rapacité et quelle cruauté même envers les pauvres paysans, ligueurs pour la plupart³!

Les chefs Espagnols étaient insatiables de réquisitions. Les villes, même ligueuses, s'imposaient pour acheter leur départ ; elles fermaient leurs portes devant ces farouches alliés, comme devant l'ennemi⁴. En même temps qu'ils pillent sur terre, ils écument les côtes ; leurs galères sortant de Blavet font la course, et arrêtent des navires même appartenant à des ligueurs.

Les Etats ligueurs assemblés à Vannes, en mars 1592, interviennent. Ils envoient des députés au colonel et à l'amiral espagnols : ils protestent contre les ravages exercés par l'armée, contre le trouble apporté par la flotte au commerce maritime « sans lequel, disent-ils, il n'y a moyen de recouvrer deniers pour faire la guerre⁵. » Les Espagnols laissent dire les Etats, leurs violences continuent, et deux ans plus tard, les mêmes Etats ligueurs protesteront encore et inutilement auprès de don Juan

¹ Pichart, Col. 1721-1724.

² Pichart, Col. 1735. Il conte qu'un Espagnol ayant outragé une femme était menacé de mort ; et il ajoute : « L'Espagnol châtie sévèrement le soldat qui offense. »

³ L'amiral espagnol qui commandait la flotte dans les eaux de Blavet, don Diego Brochero faisait du commerce : — Le 8 mai 1593, il vendit onze roussins frisons à Jérôme d'Aradon : il les vendait cher : 970 écus d'or sol. — Jérôme d'Aradon, Morice, II, p. CCLXXIII et XXIV.

⁴ Comme nous verrons faire plus tard à Quimper. V. Choix de documents... VII, p. 121.

⁵ Choix de documents... II, p. 123.

contre ses soldats « qui se licencient de piller et ravager les maisons des ecclésiastiques, de la noblesse de l'Union et du pauvre peuple¹. »

Certains de leurs actes avaient répandu la terreur et la haine de leur nom par toute la Bretagne. N'avaient-ils pas, en avril 1593, incendié à Caudan des maisons et des blés pour trente mille écus², maisons et blés appartenant à des paysans ligueurs ? Au mois d'août 1594, don Juan d'Aquila fait pire encore. La garnison de Concarneau a surpris des soldats d'arrière-garde attardés à la maraude et a fait main basse sur eux. C'est un fait de guerre auquel les paysans de Cornouaille sont étrangers. Mais les soldats sont abrités derrière leurs murailles, don Juan ne peut venger ses morts sur eux. Il les vengera sur les paysans ligueurs d'Elliant, de Rosporden, de Beuzec. Il revient sur ses pas, il massacre et incendie partout sur son passage ; le bourg de Rosporden notamment est tout entier brûlé³.

Cette sanglante et injuste exécution ne donnait-elle pas raison aux Etats qui, le 15 décembre 1593, avaient écrit à la reine d'Angleterre :

Les Espagnols « désirent engloutir la Bretagne pour l'avosiner de plus près de votre tant fleurissant et heureux royaume, pour exercer en tous les deux pays, s'il était possible, non moindres et accoutumées tyrannies et cruautés que celles qui saignent encore au Nouveau Monde et en toutes leurs conquêtes... »

Les Etats voyaient plus clair que Mercœur dans le jeu des Espagnols.

(A suivre.)

J. TRÉVEDY.

¹ Choix de documents. xv, p. 155. — Mai 1594.

² C'est un fougueux ligueur, Jérôme d'Aradon, qui nous révèle ce fait. D. Morice, II, p. CCLXXV.

³ Moreau, ch. XXVII.

⁴ Morice, III, Col. 1573.



SOUVENIRS

D'UN

VIEUX CAPITAINE DE FRÉGATE

Publiés par son Fils

(suite¹.)

BATAILLE DE NAVARIN

(20 Octobre 1827)

Depuis notre départ de Zante, la goëlette *La Daphné*, nous ayant ralliés, nous confirma les nouvelles que nous avait données l'*Armide* sur la sortie des bâtiments turcs du port de Navarin; et les officiers nous dirent que l'amiral anglais s'étant opposé à leur entrée dans le golfe de Lépante, ils avaient viré de bord et repris la route de Navarin, après avoir reçu, prétendait-on, quelques coups de canon.

Le 16 octobre au soir, l'*Armide* nous signale dans le port 76 bâtiments de guerre : 3 vaisseaux, 16 frégates, 27 corvettes et 28 ou 30 brigs.

Le lendemain, dans la journée, M. Fleurat, drogman de l'amiral de Rigny, partit sur la frégate anglaise le *Dartmouth* pour porter aux chefs Turcs un plan de négociations présenté par les amiraux relativement à l'évacuation de la Morée et au départ de la flotte pour Alexandrie ou Constantinople. A son retour, le 19, il nous apprit qu'Ibrahim Pacha était parti, la veille, pour Tripolitz, avec un corps de cavalerie, que la flotte turque, à laquelle s'étaient joints encore quelques bâtiments, était embossée dans le milieu de la baie et que six brûlots se trouvaient mouillés sur ses ailes.

Le 20 octobre, à dix heures du matin, l'escadre était ralliée dans le sud de Navarin près des îles Sapiens, avec vent de sud-ouest, faible brise. L'amiral anglais fit le signal de laisser arriver, et prenant la tête de la ligne, dirigea sa route sur l'entrée de la baie.

Tous les bâtiments de la division le suivirent à environ une demi-encablure de distance les uns des autres. Le vent permettait de filer de deux nœuds et demi à trois nœuds sous toutes voiles.

A une heure et demie, l'amiral de Rigny me fit appeler et me donna l'ordre de me rendre, avec le canot major, que l'on armait, à bord de la goëlette la *Daphné*, aux ordres du capitaine Fraisiér, afin de l'aider à écarter et à remorquer les brûlots, si, l'action venant à s'engager, l'ennemi y mettait le feu. Dix minutes après, j'étais à mon poste.

A deux heures 15 minutes, les vaisseaux anglais mouillèrent sans la moindre résistance à la place qui leur était assignée dans l'ordre de bataille, les autres vaisseaux continuant d'entrer, sans que l'on aperçut, tant sur les forts que dans la rade, le moindre mouvement; toutefois les bâtiments turcs, qui, dans la matinée, étaient tous évités debout au vent, se trouvaient maintenant embossés en travers dans l'ordre le plus parfait. Brusquement les choses allaient changer de face. Lorsque nous fûmes engagés dans la passe, entre les vaisseaux le *Scipion* et le *Brestau*, nous entendimes devant nous une vive fusillade. La frégate anglaise le *Dartmouth*, mouillée par le travers d'un brûlot, y avait envoyé un canot pour le visiter et pour s'en emparer, s'il manifestait des intentions hostiles. Or les Anglais, en montant à bord, furent renversés à coup de sabres et de pistolets par les Turcs qui formaient l'équipage du brûlot. Le lieutenant anglais venait d'être tué, et c'est ce qui occasionnait cette attaque de la frégate, qui soutenait vigoureusement son embarcation. La vive émotion que j'éprouvai en entrant dans la passe, en pensant que le poste que j'occupais était un poste de bataille en prévision, se dissipa aussitôt par l'attention que je prêtai à cet événement et j'en éprouvai bientôt d'une tout autre sorte.

Avant cet incident, j'étais presque persuadé que nous entrions en amis; nous apercevions, en effet, distinctement, sur les glacis des forts, une foule de Turcs assis et fumant tranquillement, leurs pipes en nous regardant défilér; mais au premier coup de feu ils se dispersèrent et coururent à leurs pièces, car le brûlot s'étant enflammé soudain, et la canonnade ayant commencé sur la ligne,

¹ Voir la livraison de novembre 1891.

nous fûmes salués par une bordée des forts, qui démonta deux caronades de la goëlette où je me trouvais, cribla ses voiles et attaqua fortement son mât de misaine. Cependant le *Trident* et le *Breslau*, dont quelques volées firent diminuer considérablement le feu des batteries, s'avancèrent pour porter secours aux Anglais et à la *Sirène*, qui se trouvaient d'autant plus engagés que la moitié de l'escadre alliée était encore dehors et qu'ils essayaient seuls tout le feu de l'ennemi. Mais les Russes et les frégates ne tardèrent pas à se trouver à même de prendre part au combat. L'action devint alors générale, la canonnade ne discontinuait pas un instant et les bâtiments étaient enveloppés d'un nuage de fumée tellement épais, que l'on n'apercevait de temps à autre que l'extrémité de leurs mâts.

La malheureuse *Daphné*, en partie dégrée, n'était déjà plus en état de prendre son poste et se trouvait entraînée sous la poupe du vaisseau le *Breslau*, presque au point de convergence de tous les boulets ennemis qui manquaient leur but. Là, forcée de mouiller, elle fut en un instant horriblement maltraitée. A peine avions-nous laissé tomber l'ancre, qu'un brûlot lancé sur nos vaisseaux vint menacer la goëlette, qu'il était impossible de diriger de manière à l'éviter, à cause du calme parfait qui régnait alors sur la rade et des avaries considérables qu'elle avait déjà éprouvées. Le capitaine Fraisier m'ordonna d'armer promptement mon canot, de tâcher d'atteindre le brûlot avec les grapins d'abordage dont j'étais muni, et de le remorquer au large. Plusieurs canots français et anglais agissaient déjà de même sur un autre brûlot, qui, tombé sur le *Scipion*, y avait occasionné, à l'avant, un incendie considérable. Je fus moins heureux qu'eux : un boulet traversa l'avant de mon bateau en tuant les deux brigadiers et mettant l'un des grapins absolument hors de service. Ce coup démoralisa passablement mes gens parmi lesquels je réussis cependant à rétablir l'ordre, quoiqu'un second boulet, en traversant encore le canot, m'eût enlevé un troisième homme et deux avirons. J'essayai alors, malgré la chaleur intense que répandait cette masse embrasée, d'y jeter le seul grapin qui me restait ; mais déjà le brûlot, en dérivant, rangeait de très près la goëlette, et le capitaine me hêla de prendre promptement sa

remorque. Je saisis sa touline qui fut coupée presque aussitôt par un autre boulet ; je revins à la charge et parvins à en saisir une autre, au moyen de laquelle je halai assez la goëlette pour que le brûlot ne pût l'inquiéter davantage. Quelques instants après, il avait disparu sous les feux du *Breslau* et d'un vaisseau anglais. Je rentrai alors à bord de la goëlette, qui fut forcée de mouiller de nouveau presque au même endroit, de peur d'être jetée en dérive sur les bâtiments turcs. On avait établi les avirons de galère, pour faire éviter le navire ; quatre hommes armaient chacun d'eux, et j'y donnais la main, autant pour les exciter que pour ne pas rester dans une inaction toujours pénible en pareilles circonstances, lorsqu'un boulet, nous prenant en enfilade, fit tomber à nos pieds quatre de ces braves gens ; parmi eux un de mes canotiers fut blessé par un éclat. En continuant à nager ainsi, nous parvîmes pourtant à faire éviter la goëlette de manière qu'elle ne présentât plus l'avant à la frégate turque la *Pouria*, par le travers de laquelle nous nous trouvions.

Tout mouvement de notre bateau devenait alors inutile ; les trois caronades dont on aurait pu se servir étaient démontées, et il fallait se borner à rester simples spectateurs du combat, occupation fort triste quand on se trouve en but, comme nous l'étions, aux boulets perdus de toute la division, car les Turcs étaient trop occupés des vaisseaux de haut bord pour qu'ils songeassent à diriger leurs pièces sur nous. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous recevions à chaque instant des boulets ; plusieurs hommes en avaient été atteints, le lieutenant venait de tomber sur l'avant, et le pont était couvert de débris. Le capitaine Fraisier, jugeant alors qu'il était inutile de sacrifier un équipage qui ne pouvait pas se défendre, donna l'ordre aux hommes de descendre dans la cale, en se tenant prêts à monter au premier signal. Cet ordre exécuté presque à contre cœur épargna bien du monde, car la mitraille et les boulets ne discontinuaient pas de pleuvoir autour de nous.

Resté seul sur le pont avec le capitaine, le chef de timonerie qui veillait au pavillon et un jeune homme faisant à bord les fonctions d'officier, je pus pendant quelque temps observer ce qui se passait sur la ligne. Depuis près de deux heures, le bruit des

canons et le sifflement des boulets avaient seuls frappé mon attention, d'autant que j'avais été longtemps occupé par le brûlot ; du reste, un nuage épais de fumée couvrait presque entièrement les vaisseaux amis et ennemis et empêchait souvent de les reconnaître. Enfin vers cinq heures, le feu étant devenu beaucoup moins vif, la fumée se dissipa sur plusieurs points par intervalles, et je reconnus avec la plus grande satisfaction que les rangs ennemis s'étaient beaucoup éclaircis.

Sur notre aile droite, le *Trident* soutenait avec avantage la *Sirène*, qui, quoique fort honorablement maltraitée, combattait encore la *Pouria* et l'*Isania* dont l'avant était déjà la proie d'un violent incendie ; plus loin, les bâtiments qu'avaient combattus les vaisseaux anglais s'en allaient en dérive complètement désemparés. Au centre, le Breslau n'avait plus par son travers que deux frégates embrasées. A l'aile gauche, les Russes, qui les derniers avaient pris part au combat, étaient encore engagés dans une lutte opiniâtre, et l'*Armide*, à l'extrémité de la ligne, après avoir éteint les feux de la frégate du premier rang la *Grande Sultane*, n'avait plus à lui résister que deux corvettes qui défendaient l'honneur de leur pavillon.

Bientôt des craquements considérables, accompagnés de hurras anglais et des cris de *Vive le Roi*, appelèrent mon attention sur l'aile gauche. La mâture d'un vaisseau turc venait de tomber sous les feux du vaisseau amiral anglais l'*Asia*, presque en même temps que celle de la frégate l'*Isania*, que combattait la *Sirène*. Il me serait impossible de peindre les impressions que firent sur moi ces premiers cris de victoire ; elles furent si diverses et se succédèrent si rapidement que je ne pourrais dire quelle fut la nature de celle qui domina d'abord ; un aperçu de la position dans laquelle je me trouvais pourra peut-être en donner une idée. N'ayant pris qu'une faible part, quoique fort dangereuse, à l'action, j'avais joué dans ce terrible drame un rôle à peu près passif ; et depuis plus d'une demi-heure, au milieu des boulets qui à chaque instant me présageaient le sort des malheureux que j'avais vus tomber à mes côtés ; réduit, les bras croisés, à de sinistres réflexions, dont ne pouvaient me distraire les différentes scènes qui se présentaient au loin ; presque seul, au milieu des cadavres, des débris de bois et de

cordages épars sur le pont étroit de la goëlette, je ne pouvais m'empêcher d'éprouver un sentiment pénible, qui contrastait étrangement avec les cris de joie des vainqueurs. Ce sentiment n'était pas de la frayeur, car on m'aurait donné l'ordre à cet instant de monter à l'abordage d'un bâtiment couvert d'ennemis, je m'y serais précipité avec plaisir ; c'était une sorte de tristesse éternelle. Il y a du courage, de l'intrépidité, à emporter une redoute à la baïonnette ; je veux même que l'on attende avec sang-froid, l'arme au bras, sous une grêle de balles, l'instant de charger un ennemi, mais alors on agit, ou l'on va bientôt être acteur. Tandis qu'il faut avoir l'âme triplement cuirassée pour rester calme pendant une si longue inaction, sans espoir de prendre bientôt part à la mêlée.

Des hurras en l'honneur d'une victoire à laquelle nous avions peu contribué allaient cependant s'échapper de notre poitrine, lorsqu'un boulet vint nous couvrir d'eau, en frappant le corps du bâtiment à tribord. Nul doute qu'il n'eût porté au-dessous de la flottaison, et en effet un matelot vint nous avertir qu'un jet d'eau gros comme la cuisse se précipitait dans la calle. En un instant tout le monde fut sur le pont, les pompes furent mises en jeu, et mon canot, qui se trouvait à tribord, facilita les moyens d'éteindre cette énorme voie d'eau, en permettant de clouer sur l'orifice une plaque de plomb garnie de suif et d'étoupes. Nous étions à peine maîtres de l'eau, qu'un autre boulet vint de l'autre bord nous causer le même accident, qui fut réparé provisoirement de la même manière, et avec la même promptitude.

Mais des avaries plus graves avaient déjà entamé la goëlette ; le gouvernail était démonté, sa mèche et une partie de l'étambot avaient été emportés ; le grand mât, brisé dans plusieurs endroits, menaçait au premier choc de s'affaisser sur nous ; la chaloupe et les bastingages étaient en morceaux ; plusieurs hommes venaient de tomber sur les passe-avants ; enfin je ne sais comment nous nous serions tirés de ce mauvais pas, si l'on s'était battu pendant une heure encore avec le premier acharnement. Fort heureusement, les rangs ennemis continuaient à s'éclaircir ; plusieurs frégates avaient été coulées à fond ; d'autres étaient la proie des flammes ; enfin quelques-unes, dont les câbles avaient été

coupés, dérivait dans le fond de la baie ; le feu des forts était déjà presque éteint sous les bordées du *Scipion* et du *Trident*, lorsqu'un événement terrible et dont nous ne pouvions calculer les suites vint encore nous menacer de près.

Le feu que nous avions vu se manifester quelque temps auparavant sur les gaillards de la frégate égyptienne *Ysania*, qu'avait combattue de très près la *Sirène*, s'était propagé avec une étonnante rapidité dans toutes les parties du bâtiment ; sa batterie était alors entièrement embrasée, et à chaque instant on craignait une explosion. Le câble d'embossure de la *Sirène*, qui avait été coupé dans l'action, ne lui donnait plus les moyens de s'en écarter et un grelin envoyé à bord de la frégate anglaise *Le Dartmouth* ne l'avait pas mise hors de danger. Nous n'étions pas, ainsi que l'amiral anglais, à 150 pas du bâtiment incendié, et nous attendions avec anxiété l'explosion, lorsqu'un homme agita un mouchoir blanc sur l'arrière de la frégate ; un canot du *Trident* commandé par un enseigne (Trogoff) se détacha, et malgré le danger évident d'une telle entreprise, il eut le bonheur de sauver cet homme qui venait de se précipiter à la mer. Nous applaudissions à son retour et à ce trait héroïque d'humanité, lorsque la goëlette sauta. La détonation fut épouvantable, et un spectacle aussi beau que nouveau pour moi nous remplit d'admiration et d'effroi en même temps ; le bouquet d'artifice le mieux combiné ne donne qu'une faible idée de la colonne de feu et de fumée qui s'élança dans les airs à une hauteur prodigieuse. En un instant, nous fûmes assaillis par une pluie de débris enflammés qui ne nous causa providentiellement aucun dommage. Puis un morne silence succéda sur toute cette partie de la ligne à cette terrible détonation ; ce fut un instant lugubre ; mais une minute après, la canonnade avait recommencé comme de plus belle.

Le mât d'artimon de la *Sirène* s'abattit alors, en ne laissant qu'un tronçon de 15 ou 20 pieds, sur lequel nous vîmes clouer presque aussitôt les lambeaux du pavillon de combat au milieu d'acclamations unanimes parties des vaisseaux voisins.

Cependant, vers 5 heures et demie, on n'entendait plus que quelques coups de canon encore entremêlés de l'explosion de deux frégates

vers le centre de la ligne, et les cris de victoire retentissaient dans toute la baie.

À 6 heures, la flotte turque était anéantie et ses débris se retiraient dans le fond de la rade.

Les alliés n'avaient perdu aucun de leurs bâtiments ; mais plusieurs d'entre eux étaient en partie démâtés et considérablement avariés. La mer était couverte de Turcs et d'Arabes, qui se sauvaient à la nage de tous côtés. On s'empressait de leur porter secours, car les scènes d'humanité succèdent toujours aux scènes de carnage, et après le combat les ennemis redeviennent des hommes aux yeux de leurs adversaires. Les Turcs, d'ailleurs, n'avaient pas manqué de courage, et je pense que personne ne s'était attendu à une telle résistance de leur part ; quoiqu'ils fussent numériquement et matériellement les plus forts, leur impéritie seule a été cause de leur perte ; presque tous se sont fait couler ou sauter quand il leur a été impossible de se défendre ; une seule frégate a amené son pavillon ; c'est l'*Armide* qui en a eu l'honneur.

Un de leurs vaisseaux, ayant par son travers l'*Asia*, de 80, et l'*Albion*, de 74, à demi-portée de pistolet, s'est défendu avec opiniâtreté pendant quatre heures, quoiqu'il fût démâté de tous ses mâts. L'équipage d'un autre est monté trois fois à l'abordage du vaisseau anglais le *Génoa*, d'où il a été constamment repoussé avec une immense perte d'hommes.

À 6 heures et demie, le capitaine Fraissier s'embarqua dans mon canot pour aller à bord de la *Sirène* faire son rapport à l'amiral. Avant d'y arriver, je tremblais d'y trouver un grand vide parmi mes camarades, car j'avais vu la frégate très engagée, et d'après les avaries apparentes à l'extérieur elle avait dû beaucoup souffrir. Je fus reçu en arrivant sur le pont par les amis Subra et Villemain, que j'embrassai comme si depuis dix ans nous ne nous étions pas rencontrés. N'ayant pas eu connaissance de mon départ au commencement de l'action, ils me croyaient perdu et n'osaient demander à personne ce que j'étais devenu de peur d'en apprendre de fâcheuses nouvelles. Je faisais comme eux alors, je ne m'informais pas des autres et j'attendais qu'ils m'apprirent le sort de ceux que je ne

rencontrais pas. Deux d'entre eux étaient morts à leur poste... L'élève Dusseuil avait été tué sur l'avant en communiquant un ordre à M. Le Roy; et Fleurat, le drogman de l'amiral, le meilleur camarade que l'on pût trouver, avait été coupé en deux dans le faux pont.

En traversant le gaillard d'arrière de la *Sirène* je ne pus me défendre d'un mouvement de pénible surprise; je l'avais vu si propre il y avait quelques heures; tout y était si bien en ordre; maintenant des éclats de bois énormes, des débris de cordages, de poulies, des caronades démontées, étaient épars çà et là, laissant apercevoir dans les espaces vides de larges taches de sang, que l'on n'avait pas encore pu enlever, et qui n'attestaient que trop que des braves avaient succombé là.

Je traversai cet espèce de chaos pour aller rendre compte à l'amiral de Rigny, qui se promenait sur l'arrière, de la mission qu'il m'avait confiée. Il me reçut avec cette froideur, cet air préoccupé, qui le caractérisent, et après avoir paru apporter quelque attention à mon récit, il me congédia avec un : *C'est bien*, aussi sec que si j'étais venu lui rapporter le fait le plus insignifiant du monde.

En descendant, je rencontrai au carré tous les officiers, qui m'invitèrent à partager leur dîner, auquel je fis honneur, car depuis longtemps j'étais tourmenté par la faim, comme si je n'avais absolument rien pris depuis deux jours. Le dîner fut triste; l'enthousiasme que fait naître une victoire, quelque brillante qu'elle puisse être, ne dure qu'un moment et le cœur se serre dès que l'on jette les yeux autour de soi.

Après le dîner, je reçus la triste mission de retirer de la cale les cadavres de ceux qui avaient succombé à la suite de leurs blessures, de les faire ensevelir dans une toile, et jeter à la mer. Dans toute autre circonstance, le spectacle de ces membres détachés, de ces tronçons de cadavres, et surtout les plaintes des blessés dont le faux pont était encombré, m'auraient soulevé le cœur; mais ce soir-là, j'étais comme énérvé; rien ne me faisait plus impression, j'en avais tant éprouvées dans la journée.

Ma tâche était à peine terminée que l'on rappela au branle-bas

de combat. L'amiral parcourut les batteries et donna l'ordre de ne pas quitter son poste pendant toute la nuit. Accablé de fatigue, je m'endormis, enveloppé dans ma capote, sur la culasse d'un canon.

Cette nuit se passa fort bruyamment; ce n'est pas que l'ennemi s'avisât de nous inquiéter; il était trop étourdi de sa défaite; mais une grande partie des bâtiments échoués au fond de la baie étaient en feu, et de temps en temps les détonations de pièces chargées que la chaleur faisait partir, jointes aux explosions des navires dans lesquels l'incendie avait gagné les soutes aux poudres, nous tintrent dans une alerte presque continuelle.

21 octobre. — *Lendemain de victoire.* — Au jour, il fallut s'occuper à réparer promptement les avaries de la veille et se préparer à tenir la mer à la première occasion, car notre position dans la baie, même après la victoire, n'était pas brillante. Entourés d'ennemis, qui pouvaient nous inquiéter, la nuit surtout, en lançant sur nous des brûlots, nous devions être constamment en garde, et une saute de vent au N. N. O., vent qui règne assez souvent dans ces parages, pouvait mettre nos vaisseaux dans le plus grand danger à cause des bâtiments enflammés, qui auraient été poussés sur nous du fond de la rade. La *Sirène*, d'ailleurs, était mouillée très près de la ville, et bien que les batteries de celle-ci fussent à peu près détruites, quelques-uns des canons placés sur les remparts étaient encore capables de nous gêner beaucoup dans nos réparations. Nous filâmes donc notre câble par le bout, et nous primes un nouveau mouillage à peu près hors de la portée du canon. Les bâtiments les plus avariés imitèrent notre manœuvre.

La frégate avait fait des pertes assez considérables; 64 hommes, dont 25 morts, avaient été mis hors de combat, et les blessés encombraient l'entrepont. Le mât d'artimon était tombé en laissant seulement un tronçon de 20 pieds au-dessus du pont, le grand mât avait reçu 32 boulets, et l'on doutait même que fortement jumelé il pût résister à une grosse mer; la grande vergue et les vergues de hune étaient coupées; enfin le gréement avait été mis en pièces; pas un hauban, pas un étai n'existait en entier; mais,

quoique la coque du navire eût aussi reçu un grand nombre de boulets, elle était encore assez solide pour n'avoir rien à redouter des coups de mer; aussi s'occupait-on exclusivement de la mâture.

Dans la matinée, nous eûmes des nouvelles des autres bâtiments: nous sûmes que le *Brestau* avait tiré l'amiral russe d'une position très critique, en coulant, dans quelques bordées, deux frégates qui l'avaient pris en enfilade. Il avait perdu peu de monde.

L'*Armide* avait fait amener la frégate de 60 la *Grande Sultane*, après avoir, soutenue seulement par la frégate anglaise le *Talbot*, fait face à deux autres frégates et deux corvettes, dont elle avait éteint les feux. Elle eut 45 hommes hors de combat. J'appris avec plaisir que l'élève Fourmas, un de mes meilleurs camarades, avait fait preuve d'intrépidité et de sang-froid, en se rendant, au milieu de la mitraille et des boulets à bord de la prise de l'*Armide* qu'il amarina. A son retour, le commandant Hugon lui donna le sabre du capitaine turc, qu'il était allé chercher. Une autre récompense devait lui être réservée, mais les élèves de la marine ne sont pas en état d'être décorés, et l'amiral de Rigny s'était prononcé formellement à cet égard. Il avait, dit-on, répondu au commandant Hugon qu'il ne jugeait pas convenable de rien demander pour les élèves. Dans l'armée de terre on est moins injuste; on récompense une action d'éclat sans considérer le grade de celui au courage duquel elle est due.

L'escadre anglaise avait aussi fait de grandes pertes, tant en hommes qu'en avaries majeures éprouvées par les vaisseaux.

Les Russes avaient moins souffert, quant au matériel; mais le vaisseau-amiral l'*Azoff* avait perdu beaucoup de monde.

On évalue le nombre des hommes qui avaient été hors de combat, à bord des différents bâtiments de l'escadre combinée, à 685. Les Turcs, dont plusieurs vaisseaux ou frégates ont à peine eu un homme d'épargné, devaient avoir éprouvé des pertes bien plus considérables. On faisait monter à 5000 ou 6000 le nombre de leurs morts.

Le matin, on reconnaissait encore, échoués au fond de la baie, près d'une quarantaine de bâtiments, tant bricks que corvettes ou frégates, dont plusieurs paraissaient n'avoir pas éprouvé beau-

coup de mal; mais dans la journée les Turcs mirent eux-mêmes le feu à presque tous, et de quart d'heure en quart d'heure nous étions les témoins d'une explosion qui lançait au loin les débris enflammés du navire sur lequel elle avait eu lieu. L'ennemi avait sans doute pris cette mesure extrême pour nous enlever tous les fruits de la victoire. Cependant on n'avait encore fait aucun mouvement pour s'emparer du reste de leur flotte; ils circulaient librement le long de la côte dans leurs embarcations, et l'on ne s'en occupait que pour panser les nombreux blessés qui se trouvaient à bord de la frégate amarinée, ou que l'on avait recueillis pendant la nuit sur les débris de navires qui flottaient de toutes parts dans la baie.

Dans l'après-midi, nous aperçûmes au large une voile que nous reconnûmes bientôt pour être le vaisseau la *Provence*. J'appris plus tard que parti de Cervi pour retourner en France changer sa mâture, et se trouvant à 8 ou 10 lieues au large de Navarin, il avait entendu le combat de la veille, mais que les vents, trop faibles, avaient trompé l'impatience de son équipage et l'avait empêché de venir y prendre part. Pour combattre à l'ancre il n'est pas besoin d'avoir un grément complet, et les hommes commandés par le brave Duplessis-Parscau¹ se fussent sans doute distingués comme les autres. Il vint mouiller à demi-portée de canon de la ville, protégeant ainsi le *Scipion* qui s'occupait à réparer son beaupré presque entièrement consumé la veille par un brûlot².

¹ Pierre-François Duplessis-Parscau, O \otimes , capitaine de vaisseau le 17 août 1822.

² Je crois devoir compléter cette relation de la bataille de Navarin par la lettre que mon père adressait à Vannes, le 21 au soir, encore sous le coup des diverses émotions qu'il venait de subir. Il y aura quelques répétitions, mais aussi des détails nouveaux, en particulier sur le commandant du *Brestau*, Botherel de la Bretonnière, un Breton, qui fut bientôt après nommé contre-amiral. Et puis c'est la note spontanée, tandis que celle du texte des mémoires a été réfléchie. Ce récit pris sur le vif est un complément nécessaire de l'autre relation. Mon grand-père était veuf depuis 1810, et habitait Vannes avec ses deux filles, dont la seconde vit encore dans cette génération issue des Pocard du Cosquer vient souvent prendre ses ébats chez la vieille grand'tante.

« Rade de Navarin, le 21 octobre 1829.

« — Victoire et santé, mon cher papa, voilà deux mots qui vont résonner bien agréablement quand vous apprendrez le combat terrible qu'ont livré, hier, les puissances alliées contre la flotte turque. Le résultat est que la marine turque est anéantie, 5 frégates ont brûlé et sauté pendant le combat et pendant la nuit on a entendu beaucoup d'explosions; en un mot, de 18 frégates et de 3 vaisseaux, il ne reste plus aux Turcs qu'un vieux vaisseau qui n'a pas donné, 2 frégates, et un assez bon nombre de corvettes ou bricks dont on va sans doute s'emparer aussi. Nous n'avons pas anéanti tout cela sans recevoir de boulets, aussi les amiraux français et anglais sont presque entièrement désarmés; plusieurs vaisseaux et autres bâtiments ont été fort maltraités, on compte d'abord de la *Syrène* une quarantaine d'hommes hors de combat; mais moi je ne m'y trouvais pas, et j'étais dans un canot et sur une goëlette pendant toute l'affaire qui a commencé à une heure et demie et n'a cessé qu'à la nuit. Voici à peu près ce qui s'est passé et ce qui a déterminé le combat. Depuis plusieurs jours les escadres réunies croisaient devant Navarin où était renfermée la flotte turque au nombre de 90 bâtiments de guerre dont 3 vaisseaux, 18 frégates et le reste corvettes et bricks. Le gouvernement turc ne se décidait pas, à ce qu'il paraît, promptement, sur les arrangements qui lui sont proposés par les puissances. Nous autres, nous commençons à avoir besoin de prendre nos quartiers d'hiver, vu le mauvais temps. En conséquence, on envoya une frégate à Navarin pour engager les flottes à retourner à Alexandrie et à Constantinople. Cette frégate vit que l'armée était embossée en demi-cercle et que 6 brûlots se trouvaient à l'entrée du port. L'amiral anglais qui commande ici décida aussitôt qu'on devait entrer à Navarin en amis ou en ennemis par le premier bon vent; ce ne fut cependant que le surlendemain que le vent permit d'entrer. L'ordre de bataille était celui-ci: L'amiral et les 3 vaisseaux français attaquaient à droite l'aile gauche de l'armée composée principalement d'un vaisseau et de 5 frégates du premier rang. L'amiral anglais avec ses vaisseaux devait attaquer le centre, les Russes l'aile droite, et enfin les frégates devaient avoir affaire à une foule de corvettes et bricks. Une frégate anglaise et les bricks eurent pour leur part les brûlots. Le 20 à midi, l'escadre alliée fut réunie à une lieue du port et l'amiral anglais entra en tête sans aucune résistance. La division française le suivit en partie aussi, avant que les forts se misent à tirer. La frégate anglaise chargée des brûlots s'embossa devant un d'eux et envoya deux embarcations pour s'en assurer, mais à peine furent-elles arrivées que les Anglais en montant à bord furent culbutés de toutes parts par les gardiens des brûlots; ils y perdirent un officier et une quinzaine d'hommes. Alors commença une fusillade très vive entre le brûlot et la frégate anglaise, et c'est ce qui détermina l'affaire. Pour moi, avant d'entrer, l'amiral m'avait expédié dans un canot avec 12 hommes à bord de la goëlette la *Daphné*, afin d'aller aux ordres du capitaine accrocher quelques brûlots et les écarter ainsi des bâtiments. Nous entrions avec deux vaisseaux français, lorsque le feu commença par la *Syrène* qui tira à boulets sur le brûlot; aussitôt les forts nous envoyèrent des boulets qui désarmèrent en partie la goëlette; nous arrivâmes cependant bientôt près d'un brûlot auquel le feu se trouvait et le capitaine m'envoya pour le séparer. Je partis, et à peine étais-je à dix pas de la goëlette qu'un boulet frappa l'avant du

canot et m'enleva deux hommes et qu'un autre vint enlever le chapeau de mon patron; nous excitâmes cependant nos canotiers et nous fûmes au brûlot, mais la goëlette se trouva ensuite engagée et il fallut la remorquer à son tour, mais les boulets coupèrent notre amarre et il fallut cesser; nous retournâmes donc à bord de la goëlette qui se trouva mouillée définitivement au point d'entrecroisement de tous les feux, de sorte que ses six pièces de canon furent bientôt hors d'état de service; le capitaine ne pouvant plus rien faire et les hommes tombant, le capitaine les fit coucher à plat ventre et nous attendîmes tranquillement l'issue du combat; les boulets pleuvaient comme la grêle, leur sifflement fut continu pendant 4 heures. Nous eûmes le gouvernail emporté, les deux mâts cassés, les voiles criblées, des boulets à fleur d'eau qui forcèrent de faire jouer les pompes; je perdis encore deux de mes hommes, mais il fallait qu'il en parût. Cependant nous étions supérieurement placés pour tout voir; la *Syrène*, qui m'intéressait, fut prise entre trois feux et s'en débarrassa à merveille, jamais feu ne fut mieux fourni et bientôt ses adversaires furent anéantis par le *Trident* dont elle reçut aussi des boulets, car dans ce brouhaha la fumée empêchait souvent de rien voir; on reçut beaucoup de boulets amis; en un mot elle coula une frégate et une autre sauta près d'elle; elle fut assez maltraitée: 40 hommes hors de combat. Le vaisseau-amiral anglais était aux prises avec deux frégates et un vaisseau turc qui s'est battu avec la plus grande opiniâtreté et qui, quoique tenu ensuite entre deux feux des plus meurtriers, n'a pas amené pavillon; la nuit seule l'a caché aux yeux. D'abord un petit nombre de bâtiments a soutenu le choc de toute l'escadre turque, car les Russes qui devaient arriver les derniers étaient vivement occupés avec le fort de l'entrée; enfin ils se sont avancés et ont soutenu un très beau feu; l'amiral russe a pris d'abord une mauvaise position, mais le vaisseau français *Breslau* qui était resté sous voiles est venu prendre deux frégates qui enfilèrent le russe et dans trois bordées par division il a mis hors de combat deux frégates de soixante canons; les conscripts qu'il avait à bord se sont battus comme des lions et en vrais vétérans; le commandant du *Breslau*, M. de la Bretonnière¹, et les Français par conséquent, ont reçu un éloge bien flatteur de l'amiral russe devant le commandant du vaisseau-amiral anglais. M. Leroy, aide de camp de notre amiral, fut ce matin voir l'amiral russe qui lui dit en le voyant: « Quel est le brave capitaine français qui commande le *Breslau*? » M. Leroy l'a nommé: « Eh bien, mon cher, a-t-il dit, vous le verrez avant moi, embrassez-le de ma part, car son noble dévouement et le beau feu de sa batterie m'ont épargné beaucoup de sang ». La frégate française *Armide* s'est aussi bien montrée; sur l'aile droite elle a combattu seule contre quatre frégates, a fait amener et a amariné une frégate de premier rang et a fait fuir les autres. Du reste, chacun a fait son devoir; et dans ce combat mémorable, cette espèce de haine nationale entre les Français

¹ Valdemar-Guillaume-Nome *Botherel de la Bretonnière*, de famille danoise, fils d'un major breveté à la suite du régiment des colonies, né à la Martinique le 21 décembre 1775, aspirant de marine en 1791, enseigne en 1796, prisonnier de guerre au Bengale en 1799, lieutenant de vaisseau en 1802, capitaine de frégate en 1811, * en 1814, capitaine de vaisseau en 1821, O * en 1825, C * après Navarin, devint contre-amiral en 1829 et mourut à Paris le 9 janvier 1851. (Voy. R. Kerviler, *Bio-Bibliographie*, IV, 447.)

et les Anglais a été mise de côté ; les trois peuples différents ont combattu en frères. Le feu a cessé à la nuit ; alors quatre frégates avaient toutes sauté ; j'arrive alors sur la *Sirène* et j'ai la douleur d'apprendre que sur tout l'équipage un élève, le meilleur garçon sans contredit, avait eu la tête percée d'un biscayen. Nous avons perdu aussi le drogman de l'amiral, un bien brave garçon. Pendant toute la nuit, d'heure en heure, l'explosion des bâtiments avait lieu ; c'était la plus belle horreur que l'on puisse voir. Je vous écris le 21 à 7 heures du soir ; et à peu près trente bâtiments turcs ont sauté, ils sont résolus de brûler ainsi toute leur flotte ; nous serons heureux si le vent ne vient pas du fond du golfe avant que tout soit expédié, car les turcs enverraient sur nous tous ces brasiers qui pourraient nous faire beaucoup de mal. Adieu, mon cher papa, sachez que tous les 30 du mois il part de Toulon un bâtiment de guerre pour le Levant, afin d'escorter les convois qui se présentent ; ainsi en m'écrivant le 15 je pourrai recevoir de vos nouvelles tous les mois ; n'oubliez pas ceci, car je vous reprocherais de la négligence si vous ne m'écriviez pas régulièrement. Dieu et notre bonne Mère, qui m'a préservé d'accidents dans cette circonstance critique, ne m'abandonnera pas, je l'espère, jusqu'à la fin de la campagne, et je pourrai vous embrasser. Quel jour de bonheur ! Je n'ai que le temps de vous raconter mon affaire et encore je le fais à trois fois différentes ; car nous sommes en remâlage, et les vergues, les canons, les cordages, les blessés nous encombrant partout.

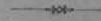
« Embrassez bien mes sœurs et mes amis. Je suis très content, le premier combat auquel j'ai assisté a eu pour dénouement la victoire, et un jour de victoire est toujours un jour de fête. »



RAPPORTS

ENTRE LA MUSIQUE BRETONNE

ET LA MUSIQUE ORIENTALE



Il y a quelques années, j'étais parti pour l'Orient, moitié en touriste, moitié en pèlerin, en tous cas sans avoir fait d'études spéciales sur les pays que j'allais visiter, sans avoir même rafraîchi, comme l'on dit, mes souvenirs classiques par de récentes lectures. Je m'étais embarqué avec ce qui me restait au cœur d'amour et d'enthousiasme pour le pays de Thèbes et des Pyramides, pour la patrie d'Abraham et de David, pour celle d'Homère, de Léonidas et de Périclès, après des années d'infidélité à la littérature et à l'histoire. Je n'avais donc plus l'ardeur de mes vingt ans pour tout ce monde de la poésie, de l'art et du soleil. Néanmoins en mettant le pied sur le navire, j'avais senti mon âme se dilater d'une façon étrange, mon regard se diriger et se fixer avec une avidité dont je ne me croyais pas capable vers ces rivages d'où sortent les religions, les langues, les inspirations et ces rayons éblouissants qui viennent nous frapper jusqu'au sein de nos brumes, de nos forêts et de nos landes chéries, qui nous fascinent et nous entraînent en nous montrant des trésors où ils nous convient à aller puiser.

J'avais une idée assez peu raisonnée des liens qui nous rattachent à l'Orient. Je savais que nous descendions de peuplades parties de l'Asie longtemps avant l'ère chrétienne, mais je ne cherchais guère à coordonner ces idées dans mon esprit. Tout entier au

plaisir, à la joie de voyager sur la mer de Virgile, d'Enée et d'Ulysse, de fouler le sol où régna Sésostriis, où la Vierge Marie et l'Enfant Jésus dormirent peut-être entre les bras du Sphinx, je trouvai ce pays des palmiers, et des oasis, semés comme des fruits verts sur les déserts sans bornes, si différent de notre pays chevelu, et à demi voilé sous ses beaux nuages et sous son opulente verdure ; je trouvai tant de contraste entre l'arabe à la physionomie noble mais farouche, et les visages doucement fiers de la Bretagne, encadrés de cheveux blonds, que j'oubliai les rapports signalés entre les deux contrées. J'oubliai l'élégance de la démarche des porteuses d'eau du bourg de Batz, coiffées comme le sphinx, ressemblant à celle des Égyptiennes, et tant d'autres détails dont on a fait des arguments, lorsqu'une circonstance particulière vint me rappeler au respect des traditions et des études sur notre origine orientale.

Nous venions d'arriver à Ismailia, sur le bord du lac Timsah, après avoir traversé en chemin de fer le désert de Zagazig qui s'étend entre le canal de Suez et la ville du Caire. Toute la journée, le mistral avait soufflé avec une violence qui ne faisait que s'accroître à la chute du jour. Le soleil venait de disparaître au-delà des océans de sable sans cesse brûlés par ses feux ; comme dans toutes les régions voisines de l'équateur, le crépuscule avait été de courte durée et la nuit s'abaissait sur la ville presque déserte, sur ses maisons solitaires et ses jardins. On ne distinguait plus nettement les objets, ni les habitations du voisinage.

Nous nous promenions à quelques pas de notre modeste hôtel en attendant l'heure du repas. Tout-à-coup les sons d'un instrument que nous avions entendu cent fois dans notre pays, à mille lieues d'Ismailia, vinrent frapper nos oreilles. C'étaient, à s'y méprendre, les sons du biniou breton ; l'artiste du désert jouait un air que l'on eût cru choisi dans le répertoire de quelque sonneur de biniou du Finistère. C'était la même cadence, le même timbre, le même accent plaintif. Nous tressaillions comme si nous avions été reportés, par je ne sais quel charme mystérieux et puissant, au sein des landes bretonnes. Des flambeaux s'allumaient et s'agitaient autour des habitations du village d'où partaient les sons enchantés, on voyait s'animer, se disperser et se rejoindre des groupes de dan-

seurs qui passaient comme des êtres fantastiques devant les lumières rougeâtres, à quelques centaines de pas de nous. Tout était si tourmenté dans la nature et dans l'air, dans tout ce qui nous environnait, et tout était si calme et si mélancolique dans cette mélodie sans apprêt, que nous restions stupéfaits, comme devant une apparition, comme si le fantôme d'une danse armoricaine eût tout à coup surgi au sein des plaines où errent maintenant les enfants d'Ismaël.

Instinctivement nous fîmes quelques pas ; nous voulions approcher du village où l'on était ainsi en fête et où l'on célébrait sans doute un mariage (analogie plus surprenante encore) ; mais les habitants qui nous avaient donné asile et qui étaient des Européens, nous firent comprendre que ce serait un acte de témérité. Hélas ! les Bretons et les peuples de l'Orient ont conservé leur ancienne musique, mais mille barrières les séparent et la loi du Coran prêche à ses fidèles la haine du nom chrétien ; il n'eût pas été sans danger pour nous d'aller à cette heure attardée nous mêler aux groupes arabes, ni même les observer avec une curiosité indiscrete. Le lendemain, du reste, nous devions nous embarquer pour gagner Port-Saïd, en suivant le canal de Suez ; nous avions besoin de repos et nous prîmes le chemin de notre gîte.

J'étais logé avec un ami dans une sorte de construction en planches qui ne semblait pas d'une solidité parfaite. Le mistral redoublait de fureur et menaçait de faire crouler sur nous le fragile abri ; cependant ses rafales nous apportaient toujours les notes ; monotones et un peu tristes de l'instrument primitif, j'allais dire de l'instrument breton. Je m'endormis en rêvant aux grandes émigrations d'Asie en Europe et, cette fois, je ne doutai plus que nous ne fussions un débris ou un rameau de ces races qui se développent au-delà du Liban et du Caucase, et que des causes encore mal connues firent déborder et se répandre jusque sur les rivages de l'Océan.

Environ quinze jours après cette nuit passée sur les bords du lac Timsah, dans la semaine qui suivit la fête de Pâques, nous fîmes une excursion à la mer Morte, au Jourdain et à Jéricho. La population qui habite Jéricho est peut-être la plus misérable et semble être la

plus dégradée de toute la Syrie. Comme on le sait, la température est très élevée dans cette vallée du Jourdain et sur les bords de la mer Morte, dont le niveau est de 400 mètres inférieur à celui de la Méditerranée. Brûlés par cette chaleur de fournaise, dépouillés journallement par les Bédouins du pays de Moab, les habitants de Jéricho vivent dans la misère la plus profonde, au bord de la Fontaine d'Elisée et au pied du mont de la Quarantaine, dans une plaine où il suffit de jeter un peu de semence en terre pour qu'il en sorte des récoltes dignes de la Terre-Promise. Le soir que nous campâmes à la Fontaine d'Elisée, nous nous reposions des fatigues de notre ascension au mont de la Quarantaine, en admirant la ligne monotone des montagnes d'Arabie, si bien décrite par Chateaubriand, et le Grand Hermon, drapé dans son manteau tigré, situé à 50 lieues au nord, au bout de la vallée du Jourdain. Nous attendions en vain que la fraîcheur du soir tempérât les ardeurs de la journée, lorsqu'une troupe d'habitants de Jéricho vint, (dans un but intéressé, il faut le dire,) nous donner le spectacle d'une danse locale, accompagnée de chants absolument particuliers quoique fort élémentaires. Les hommes dansèrent d'abord, en formant un large demi-cercle, serrés les uns contre les autres, chacun donnant le bras à ses deux voisins. Le mouvement de la danse consistait à se balancer ou à se déplacer de droite à gauche, tantôt en répétant la même phrase musicale, très courte, et les mêmes paroles, tantôt en poussant en cadence et avec beaucoup d'ensemble, une sorte de cri rauque analogue à celui que pousse un homme en rejetant un lourd fardeau. Par intervalles, une vieille femme faisait entendre un cri plus aigu et saccadé produit dans le haut de la voix, un peu semblable aux cris de joie que jettent les jeunes gens dans nos pays, les jours de mariage. La danse à laquelle nous assistions était sans doute une danse guerrière, car un des Arabes armé d'un sabre parfaitement aiguisé, placé au centre du demi-cercle et lui faisant face, se mit à simuler un combat, tantôt en s'avancant ou en reculant, tantôt en se repliant sur lui-même et en faisant mille évolutions et mille volte-faces, avec une agilité merveilleuse. Dans son zèle, il se coups même légèrement à la main gauche avec la pointe de son sabre. Pendant ce temps, la troupe semblait s'avancer

un peu sur lui, puis reculait'. La scène avait un aspect absolument sauvage. La nuit était complète. Les lampes d'éclairage que nous possédions, fort insuffisantes, ne jetaient plus que des reflets blafards sur ces spectres vivants. Tout était fait pour impressionner et digne des rivages d'une mer maudite.

Au bout d'un quart d'heure environ, les hommes se retirèrent; les femmes prirent leur place et exécutèrent la même danse, accompagnée du même chant monotone et barbare. Une jeune fille, presque noire comme une Ethiopienne, ainsi que ses compagnes, malgré ses traits asiatiques, s'arma du sabre et reproduisit à peu près toutes les poses et tous les mouvements du guerrier qui l'avait précédé; elle le fit, naturellement, avec moins de force et de véhémence, mais avec plus de noblesse. Elle était réellement gracieuse dans toutes ses attitudes et dans sa marche, avec sa longue robe de toile bleue, tombant presque sans plis et sans ornement jusqu'à ses pieds et traînant à terre, avec une élégance particulière aux habitants et aux costumes de l'Orient. La soirée se termina ainsi. Le frère Liévin, un franciscain qui nous servait de guide, nous expliqua le sens de ces quelques phrases chantées, que les deux chœurs avaient successivement répétées. Toutes se bornaient à nous souhaiter la bienvenue et à nous demander bakchiche, c'est-à-dire un léger présent. Celui qui avait le premier formulé la pensée avait, du même coup, déterminé l'air sur lequel devaient se chanter les paroles, et les autres redisaient l'air et la chanson, comme cela se fait tous les jours dans nos pays.

Cette méthode, consistant à traduire immédiatement par un chant une pensée à peine exprimée par des paroles, est commune aux

* La danse des habitants de Jéricho ne rappelle-t-elle pas la danse du glaive dont parle M. de la Villemarqué? « La ronde de l'épée des anciens Bretons (dit-il) était exécutée par des jeunes gens qui savaient l'art de sauter en mesure circulairement, lançant en l'air et recevant dans leurs mains leurs épées. On le voit figurée sur trois médailles celtiques; dans l'une un guerrier bondit en brandissant d'une main une hache de bataille, et rejetant de l'autre en arrière sa longue chevelure flottante. Sur une seconde, un guerrier danse devant un glaive suspendu et il répète évidemment, dit M. Henri Martin, l'invocation: « O glaive! O grand roi du champ de bataille! O glaive! O grand roi! » (Barzaz-Breiz, p. 18).

Bretons et aux Orientaux. Les uns comme les autres font ordinairement la musique pour les paroles, et les paroles pour la musique ; les deux productions sont du même auteur et souvent simultanées et inséparables. Ce fut là, pour moi, une nouvelle application des observations recueillies par les musiciens en Armorique et dans les contrées du Levant¹.

On ne peut parler de la musique orientale, sans parler du chant du muezzin. Il m'est arrivé plusieurs fois d'entendre ce chant singulier que l'on a essayé de noter et de reproduire avec nos voix européennes. Ce chant, je ne sais comment le qualifier et je doute que ceux qui ont assisté à ces imitations artificielles et fantaisistes faites par nos compositeurs, s'en forment une idée exacte. Il y a dans le timbre de la voix, dans la façon d'enchaîner les sons, dans l'expression des Orientaux, des nuances que la voix d'un français ou d'un italien est absolument incapable de rendre et, peut-être, que son oreille est incapable de saisir exactement. Si l'oreille et la voix s'adaptaient aussi facilement qu'on le croit à toute sorte de sons et d'accords, la prononciation et la compréhension d'une langue étrangère ne seraient pas d'une difficulté si ardue.

La première fois que je pus entendre à mon aise le chant du muezzin, ce fut à Damas. L'hôtel où je me trouvais logé était tout près d'une petite mosquée dont j'apercevais le minaret par ma fenêtre, grillée au moyen d'un treillis en forme de losanges. Il était minuit, je venais de m'endormir, lorsqu'un cri poussé d'un ton menaçant et solennel vint me tirer brusquement du sommeil. « Allah ! » disait une voix vibrante et presque terrible ; puis la même voix continuait sur un ton beaucoup plus élevé et lançait des notes aiguës, séparées par des intervalles d'un demi-ton ; le timbre finissait par avoir quelque chose de déchirant, qui modifiait entièrement en moi l'impression produite par la majesté du premier cri. N'importe !

¹ Tout événement, dit encore M. de la Villemarqué, de quelque nature qu'il soit, pour peu qu'il soit récent, et qu'il ait causé une certaine rumeur, fournit les matières du chant... Tout le monde se s'écrit : « Faisons une chanson ! » La poésie en commun est naturellement engagée à donner le ton et à commencer... Il entonne ; tous répètent après lui la strophe improvisée. Cette manière de composer est souvent excitée par la danse. (*Barzaz-Breiz*, introduction).

je connais peu de choses aussi tragiques que ce cri : « Allah ! » venant arracher brusquement l'homme au sommeil sur sa couche, pour lui dire de penser à Dieu.

Le lendemain j'étais seul sur les bords du Barada, dont les eaux impatientes courent sans cesse et se hâtent d'aller arroser les célèbres jardins de la Reine du désert. Le soleil brillait avec un éclat inconnu dans nos climats tempérés. Les innombrables minarets se détachaient sur le ciel bleu, ou sur la montagne couleur de cendre qui se dresse au dessus de Damas, comme pour mieux faire ressortir la blancheur de la ville. C'était un vendredi, le sabbat des Musulmans ; midi approchait. Tout à coup le muezzin parut au haut du minaret le plus rapproché de l'endroit où je me trouvais. Il commença par des sons étouffés et mal articulés, puis sa voix alla en s'élevant sur des notes déchirantes ; la voix était nasillard et aigre. Il y avait dans ce chant quelque chose du vagissement de l'enfant ou du bêlement de l'agneau. Bref, on me traitera peut-être de barbare, mais mon oreille était péniblement impressionnée par cette prétendue mélodie, que j'essayais de trouver belle et qui me semblait fautive presque d'un bout à l'autre.

Bientôt d'autres voix nasillardes et déchirantes se firent entendre, bientôt chaque minaret eût sa mélodie dont les trilles se croisaient dans l'air limpide et retombaient, comme des plaintes aiguës et prolongées, sur les dômes et sur les terrasses sans nombre. Le spectacle avait pourtant son côté grandiose. Les muezzins chantaient les yeux fixés au ciel, la bouche tendue pour lancer leur cri dans l'espace. Par instant, ils s'arrêtaient pour faire le tour du minaret, puis ils reprenaient leur phrase geignueuse, planant au-dessus de la terre comme le cri d'un oiseau qui cherche à se poser et qui ne trouve pas où. Cela tenait à la fois du comique et du sublime et, j'ose à peine le dire, mais je crois que mon impression n'était pas loin de se traduire par une souffrance. Aujourd'hui pourtant, après tout ce que j'ai entendu dire de la musique orientale, il est des moments où je me prends à douter de mon appréciation et où je me reproche de n'avoir pas su comprendre ou d'avoir mal écouté.

Ce sont à peu près les mêmes réflexions que je me faisais en entendant le chant des Juifs à la Synagogue, à Jérusalem, ou les

chants des derviches tourneurs à Constantinople. Tous ces chants ont, pour ainsi dire, le même accent grêle, nasillard et plaintif. Celui des derviches a pourtant plus de gravité; les voix sont plus fortes et plus mâles; en outre, elles sont accompagnées par divers instruments, notamment par une sorte de tambourin dont les roulements sourds produisent un effet mystérieux, au milieu de cette harmonie étrange et sauvage. Tout le monde a lu des descriptions de la danse des derviches tourneurs. Ils entrent gravement et silencieusement dans la petite mosquée. Les pieds nus, recueillis et les bras tombants, ils exécutent des prosternations successives et des marches lentes en se portant de droite à gauche. Bientôt la musique s'anime, les sons deviennent plus vifs et plus précipités. Alors les derviches commencent à tourner sur eux-mêmes en continuant leur marche circulaire; leur danse est une sorte de valse en sens inverse, dont la rapidité va en augmentant graduellement; leurs bras se tendent; les mains sont ouvertes l'une en haut, l'autre en bas; dans ce mouvement circulaire les pans des robes régulièrement plissées s'étalent et tournent si vite que les plis deviennent indistincts les uns des autres et produisent sur l'œil l'effet d'une roue de voiture en marche. A ce moment les derviches se meuvent, chacun dans sa sphère, comme autant de planètes, sans se heurter, sans se voir. Ce spectacle respire le fanatisme, mais il n'a rien de grotesque, ni de pénible; il est plutôt gracieux. On finit pourtant par être douloureusement affecté, en voyant ces hommes se livrer avec cette sorte de délire à un exercice que la raison condamne, et y épuiser leur force au point de paraître exténués. J'ai vu un jeune derviche qui n'avait pas plus de quinze ans, tourner jusqu'à menacer de s'affaisser sur lui-même; le lendemain, il avait les pieds entièrement tuméfiés.

Malgré tout ce qu'on peut dire contre les chants des habitants de Jéricho et des derviches, je suis obligé d'y reconnaître un cachet et une expression que n'ont point nos chants européens, profanes ou religieux. Ils se rapprochent beaucoup plus de la musique bretonne que de nos airs d'opéra ou de ceux de nos romances. De plus, ils sont toujours exécutés à l'unisson et, autant que possible, accompagnés par la danse, autre caractère qui montre encore leur lien de parenté étroite avec les chants conservés des races celtiques.

Mais sans doute parce que mon oreille est plus habituée aux timbres et aux chants de la Bretagne qu'à ceux de l'Orient, je mets une différence énorme entre les deux contrées à ce point de vue. Mon appréciation peut être sans valeur, mais je mets entre la musique orientale et la musique bretonne la différence que je trouve entre la mélancolie et la tristesse aiguë: l'une me touche et me pénètre jusqu'à l'âme, l'autre m'énerve et va jusqu'à m'irriter. A part le chant du *Kyrie* des Grecs au Saint-Sépulchre, quelques chants de cantiques exécutés par des jeunes filles schismatiques grecques, dans la baie de Tripoli, sur les côtes d'Asie-Mineure, je n'ai rien trouvé dans ce que j'ai entendu de la musique orientale qui fût réellement beau. A côté d'un accord harmonieux, il me semblait toujours y avoir des assemblages de notes discordantes.

Et puis, ainsi que je l'ai déjà dit, c'est le timbre, c'est l'organe lui-même qui semble absolument différent. En Orient, ce n'est pas du tout un défaut de chanter du nez, ainsi que l'a remarqué M. Bourgault-Ducoudray. Chez les habitants de ce pays, les sons ne paraissent pas se produire dans la même partie du larynx. On dirait que les Orientaux sont absolument incapables de produire les sons pleins et sonores que donnent chez nous les voix les plus ordinaires. J'ai vu un des moukres qui nous accompagnaient rire beaucoup, en entendant chanter un air d'opéra par un membre de la caravane qui avait une voix de baryton; mais ayant voulu lui-même reproduire quelques-unes des notes qu'il venait d'entendre, il resta stupide comme un homme qui recule devant un lourd fardeau dont il ne soupçonnait pas la pesanteur.

Pour être affirmatif, il faudrait avoir fait beaucoup plus d'observations que je n'étais à même d'en faire. Mais j'ai retrouvé les mêmes défauts aux voix et à la musique à Constantinople, en Grèce et jusque dans le détroit de Messine. Rien d'étonnant à cela: il est à présent démontré que les habitants de la Calabre chantent la musique et les chansons de l'Albanie.

Que conclure de tout ceci? que l'Orient et l'Occident ont entre eux des points de contact à peine soupçonnés autrefois; qu'il existe entre eux des liens étroits, non seulement au point de vue de la

musique, mais au point de vue de la langue. Je me souviens d'avoir vu un jeune prêtre du Finistère et un Arménien pousser des exclamations en découvrant tant de rapports entre les langues de leurs pays respectifs. L'humanité est moins vieille qu'on a voulu le dire; quand elle suit sa marche naturelle, elle ne rejette pas facilement ses traditions, ni les trésors que lui ont légués les ancêtres. La musique, comme la langue bretonne, est un trésor que nous tenons de nos premiers aïeux; tant de perles y sont enchâssées que les maîtres viennent souvent y puiser leurs plus fraîches et leurs plus pénétrantes mélodies, celles qui les rendent immortels et qui charment l'oreille des plus délicats. Tous reconnaissent que si l'art manque aux chants populaires, la véritable inspiration y est répandue comme à pleines mains. A nous donc de conserver ce précieux dépôt du passé et d'y chercher des vibrations et des accords pour la lyre nouvelle!

Alcide LEROUX.



DOCUMENTS INÉDITS

ÉPISODES DE LA GUERRE DE BRETAGNE

SOUS CHARLES VIII

Sur cette guerre si importante par ses suites, si curieuse par ses incidents et ses circonstances, nous pourrions aisément publier tout un volume de documents inédits intéressants. Nous nous bornerons à détacher de ce recueil quelques pièces, propres surtout à mettre en relief les sentiments des Bretons des diverses classes dans cette suprême lutte engagée pour le maintien de leur indépendance nationale.

Les lettres de rémission accordées par Charles VIII, roi de France, pour divers faits de guerre qui eussent pu donner lieu à des poursuites, sont à cet égard pleines de détails caractéristiques et parfois de révélations inattendues. A titre de spécimen, en voici deux, l'une de 1489, l'autre de 1491, qu'on lira, croyons-nous, avec intérêt. — A. DE LA B.

1

Remissio pro Oliverio Raison¹.

(Tours, octobre 1489). — CHARLES etc. savoir faisons à tous présents et à venir avoir reçu l'humble supplication de Olivier Raison, archer de nos ordonnances soubs la charge de nostre amé et final cousin Charles, bastart de Bourbon, contenant que, le xiii^e jour de septembre dernier passé (1489), luy estant en son logeis, vers le

¹ Archives nationales, Trésor des Chartes, registre JJ. 222, 107 D^e III, f. 112.

soir, au lieu et village de (*en blanc*) près Châteauneuf en Bretagne¹, où estoit et est encores partie de nostre host et armée², assis à table pour commencer à soupper et faire bonne chière sans nul mal penser, et cependant qu'il estoit à table, y avoit devant l'uy de son logis ung homme incongneu que jamais n'avoit veu, tenant en ses mains ung grant baston, lequel ne bougeoit de devant ledit logeis, et sembloit à son maintien que ce feust une espie³. Et pource que le page du suppliant, en allant et venant ainsi qu'il servoit son maistre, voyant que ledit homme incongneu estoit là si longuement sans mot dire, craignant qu'il espiast et fust pour porter dommage à noz gens de guerre estans en nostre armée, à ceste cause ledit serviteur vint dire au suppliant son maistre :

— « Véz là ung homme qui nous regarde et ne bousge, je ne scay quel vouloir et entencion il a, et s'en fault prendre garde. »

Et alors led. suppliant qui estoit sur ses gardes, comme luy et autres gens de guerre ont acoustumé, mestement en pays de conqueste et lieux où sont les ennemys, se leva de sa table et vint à l'uy de son logeis, et dit aud. homme qu'il trouva, ces motz :

— « Mon amy, d'où venez-vous ? »

Lequel respondit : « Je viens de Cancalle. »

Lors encores luy dist le suppliant : « Vous allez quelque part. »

Et adonc, en soy mocquant et truffant de luy, il luy dit : « Je voyz à Cancalle pescher des oestres⁴. »

Parquoy led. suppliant luy dist : « Vous mocquez des gens. »

— « Par ma foy, dist led. homme, je t'assure que je te feray bien enuyt desloger de léans. »

Adonc derechief le suppliant lui demanda : « A qui es tu, pour me faire desloger ? »

Sur quoy il luy respondit : « Je suis à Mons' le Prevost. »

Et pour ce que ledit suppliant veit que toujours il le menassoit

¹ Châteauneuf de la Noë, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

² L'armée du roi de France Charles VIII, qui avait envahi la Bretagne et combattait contre l'armée de la duchesse Anne de Bretagne.

³ Un espion.

⁴ Des huîtres.

et ne cherchoit, comme il luy sembloit, que prendre noise et debat à luy, et ne savoit pourquoy ne à quelle cause, car jamais ne l'avoit veu et congneu, il luy dist :

— « Va t'en, par ma foy : si tu ne t'en vas, je te hasteray bientôt de t'en aller. »

A quoy led. homme respondit : « Par le sang Dieu, tu ne me oseroyes avoir touché. »

— « Par ma foy, dist le suppliant, tu dis que je n'oseroys, mais se tu ne t'en vas, je te hasteray bientôt. »

Et alors luy dist led. homme : « Toy, traicte Breton regnié et enflé, je ne te crains¹ ! »

Parquoy led. suppliant, de ce courroussé, fort esmeu et desplaisant, aussy il ne savoit que penser ne à quelle fin led. homme venoit illec, doutant que ce fust espie qui peust porter nuisance à nostre armée, saillit hors de son logis et alla vers ledit homme, sa dague tirée, pour le faire en aller; mais ledit homme mist le baston qu'il avoit audevant, le menassant tres fort et plus que devant, et d'icelle dague le frappa et blessa en l'espaule et en une des mains, tellement qu'il lui fist sang et playe et eut ung des doigts coupé, et ce fait, gangna le baston que ledit homme avoit et dont il le frappoit, et d'icelluy baston donna audit homme aucuns coups tant sur les bras que sur les jambes; et alors ledit homme incongneu eschapa et s'en fouyt en l'ost des Allemans², à quatre traictz d'arc de là. Et fut ledit suppliant sans en ouyr parler bien dix ou douze jours.

Au bout duquel temps vint la femme dudit homme, qu'elle nommoit Henry Branchet, et se plaignit des coups donnez à son mary à nostredit cousin³ ou au lieutenant de sa compaignie. Lequel manda le suppliant venir vers lui et ordonna qu'il four-

¹ Olivier Raizon, archer des ordonnances du roi, était Breton et cependant combattait dans cette guerre contre la Bretagne; c'est pourquoi « ledit homme » vrai Breton de cœur et de sang, appelle ici son ennemi « traicte Breton regnié. »

² Corps d'armée allemand, auxiliaire de la duchesse de Bretagne, et qui était campé très près de l'armée française.

³ C'est-à-dire qu'elle porta sa plainte à Charles, lieutenant de Branchet, capitaine de la compaignie d'ordonnance dans laquelle servait Olivier Raizon, qui avait donné des coups de dague à Henri Branchet.

niroit et bailleroit argent à ladite femme pour le faire panser et guérir, ce qu'il fist, combien que, actendu l'agression dudit Branchet, il n'y fust en riens tenu; et le quicta ladite femme, promectant que par son mary ne par elle jamais ne lui en seroit fait question ne demande. Et encores plus, se offrit le suppliant de le faire garir et lui bailler licet et barbier en son logeis pour le panser, afin de eviter à plus grant inconvenient. Mais ladite femme, comme il est à croire, qui ne demandoit que estre despechée de son mary, ne le voulut souffrir et le laissa en l'ost, en lieu froit, où n'avoit lit ne clousture, et où les gens, s'ilz y estoient longuement, prendroient bien maladie; et si s'y mouroit tres fort de peste. Et a depuis ledit homme fait assez bonne chiere¹, et luy est advenu ung accidant de maladie en la gorge qu'il avoit tres fort enflée, tellement que, par defect de bon pansement, ou autrement, xix ou xx jours après lesdites blessures, est allé de vie à trespas.

Et doute le suppliant que l'en vueille dire que ce soit au moyen des coups par lui baillez audit deffunct, et que à ceste cause on vueille proceder contre lui à rigueur de justice: parquoy il s'est absenté du païs, ouquel ne ailleurs en nostre royaume il n'oseroit seurement repaïr, converser et demourer, se noz grace et misericorde ne luy estoient sur ce imparties. En nous humblement requérant que actendu l'agression dudit deffunct, et que par deffault de bon pansement, traictement et gouvernement, il est decedé, et aussi que on ne sceit se c'est au moyen des coups ou de la maladye à luy advenue en sa gorge qu'il avoit tresfort enflée, et que en nostred. ost, où il estoit tresmal pansé, la peste avoit cours, il nous plaise sur ce luy impartir noz grace et misericorde.

Pourquoy nous... audit suppliant avons quicté... quictons, remectons et pardonnons le fait et cas dessusdit avec toute peine... Donné à Tours, ou mois d'octobre, l'an de grace mil CCCC quatre vingt et neuf, et de nostre regne le septiesme. — Signé, Par le Roy à la relacion du Conseil, L. LE MARECHAL, *Visa*.

¹ C'est-à-dire, a été en bon train de guérison.

II

Remissio pro Johanne Richart'

(Solesmes, août 1491) — CHARLES etc. savoir faisons etc. nous avoir receue l'umblé supplicacion de Jehan Richart le jeune, aagé de dix-huit ans ou environ laboureur, natif et demourant en la paroisse de Sainctz, ou diocese de Dol, en nostre pays et duché de Bretagne: contenant que, le vendredi xi^e jour du mois d'aoust derrenier passé, ledit Jehan Richart et Guillaume Richart le jeune, son cousin germain, aagé de vingt ans ou environ, se partirent ensemble de nostre ville de Pontorson environ deux heures après midi, deliberez d'eulx en aller à leurs maisons audit lieu de Sainctz, distant d'une lieue de Pontorson ou environ. Et incontinent qu'ilz furent en chemin et ja entrez oudit païs de Bretagne, trouverent ung paige qui estoit monté sur ung cheval, nommé Jehan Dallygot, ainsi que l'en dit, icellui paige natif de la ville de Combour du pays de Bretagne, et lors estant serviteur d'un appellé Petit Jehan Grangier, archier en la compaignie de nostre amé et féal cappitaine le sieur de Saint Pierre; et eux, acompaigniez avecques icelluy paige, cheminèrent certain peu de temps ensemble en tirant toujours vers le lieu de Sainctz. Et en cheminant, Guillaume Richart demanda au paige quelle part il alloit; et icelluy paige lui dist qu'il alloit en fourraige en icellui pays de Bretagne. A quoy fut de rechief dit par Guillaume Richart audit paige telles paroles ou semblables:

— « Entre vous, messieurs les paiges, vous ne faictes pas bien: il ne demeure blez ne autres vivres en ce pouvre pays de Bretagne que vous ne preniez, et n'en paieiz, ne vous ne voz maïstres, aucune chose: le peuple ne le sauroit plus porter! »

Lors icelui paige commença à dire, en jurant par les vertuz Dieu ou autre grant serement, « qu'il en auroit en despit de son visaige et de tous les villains Bretons qui parler en pourroient. »

Et sur lesdites parolles cheminèrent longuement. Et en cheminant

¹ Arch. Nat. Trésor des Chartes, registre JJ, 222, n^o VII XIII, f^o 62 v^o.

et tirant vers icellui [lieu] de Sainctz les ungs avecques les autres, eurent entre eulx plusieurs parolles rigoureuses, entre lesquelles fut audit paige par Guillaume Richart dit telz motz :

— « Vous trouverez tantost assez où charger vostre cheval ; il y a icy devant deux beaux prez, et des blez, avoynes, et nous vous ayderons à charger. »

Dont le suppliant, qui ainsi estoit avecques eulx, comme dit est, ne savoit à quel fin ou intencion Guillaume Richart disoit lesdites parolles. Et tirèrent oultre, et arrivèrent en une prairie estant auprès du villaige nommé Montrouault, distant d'un quart de lieue du lieu de Sainctz ou environ, et incontinent qu'ilz furent en ladite prairie, près d'un petit bois, Guillaume Richart dist audit paige :

— « Vecy beau charger ! » et aud. suppliant : — « Prenez le cheval » — lequel refusa de ce faire.

En quoy faisant, Guillaume Richard print ledit paige et le tumba à terre, et incontinent qu'il fut tumbé, lui couppa la gorge d'un petit cousteau qu'il portoit avecques lui¹. Et le suppliant, voyant ce qu'il n'y avoit aucunement touché ne baillé aucun confort ne aide, mais esté seulement en la compagnie, print le cheval qui s'en vouloit fouyr et l'attacha à ung arbre, et dit à Guillaume Richart son compaignon telles parolles ou semblables :

— « Tu es ung mauvais garson de faire tel excès, il en viendra ung grant inconvenient. »

Et emprès se print ledit suppliant à soy retirer et laissa Guillaume Richart, lequel amena le cheval sur quoy led. paige estoit monté, ne scat le suppliant où ne en quel lieu, ne qu'il en a fait.

A l'occasion duquel cas ledit suppliant, doubtant rigueur de justice, s'est absenté du pays... Pourquoi etc... Si donnons etc. au bailly de Constantin et seneschal de Fougères et à tous etc... Donné à Soulesmes près Sablé, au moy d'aoust, l'an de grace mil III^m III^m et unze, et de nostre regne le huitiesme.

¹ Ce n'est rien autre chose ici que la vengeance d'un pauvre paysan breton, exaspéré par les insultes et les pillages des gens de l'armée française. Par ce fait, par l'histoire d'Henri Branchet contenue dans la pièce précédente, par beaucoup d'autres traits analogues, on voit au vif ce qu'était le sentiment populaire breton pendant cette guerre de la France contre la Bretagne.

LA BELLE JEANNETTE

(Dialecte de Vannes.)

Cette chanson a beaucoup de ressemblance avec celle que M. de la Villemarqué a publiée dans le *Barzaz Breiz*, et qui a pour titre *Les Miroirs d'argent*. Mais il ne peut être question ici « de petits miroirs encadrés d'argent qui ornent les coiffes des jeunes mariées » : car cet usage, je le crois du moins, n'a jamais existé dans le pays de Vannes.

C'est tout simplement une jeune fille qui se mire dans une glace, et qui, éprise de sa propre beauté, se désole de ne pas pouvoir se marier. Sa mère cherche à la consoler par l'espoir d'un prochain mariage. Mais la jeune fille déclare que cela n'aura pas lieu, qu'elle mourra avant un an, et semble, en conséquence, faire son testament et dicter ses dernières volontés.

TEXTE BRETON

JEANNETT ER VRAW

Er pla-hig hont a guer dru-mel, o gué, Er pla-hig
hont a guer dru-mel, Er pla-hig hont a guer dru-
mel, hon-néb hum gav bras hag i-huel.

TOME IV. — MARS 1891

1. — Er phahig ont a Guerdrumell, *O gué* (ter)
Honnèh hum gav bras hag ihuel.
2. — Honnèh hum gav braw ba puissant, *O gué*
Hum sel én ur miloér argand.
3. — Ha sel muian ma hum selé, *O gué*
Brawoh pé braw en hum gavé.
4. — Ha hé mam e laré dehi : *O gué*,
« Me merh jannett brawèt oh hui ! »
5. — « Petra e chervij t'ein bout braw, *O gué*
Ke ne ziméin quet ataw ? »
6. — « Tawet. me merh, ne chiffet quet, *O gué*
Ben er blai hui vou diméet,
7. — Ben er blai hui vou diméet *O gué*
D'er brawan pautr e zou ér bed.
8. — « Ne pas, me mam, ne gredet quet *O gué*
E vein mé jaméz diméet,
9. — Rak me halon e lavar d'ein *O gué*
E raug ur blai sur é varvein.
10. — Miez mar marwan é raug ur blai, *O gué*
Lakeit mé en ur bé nehué.
11. — Lakeit mé én ur bé nehué, *O gué*
Ha tri bokèt kaër ar mem bé.
12. — Ha tri bokèt kaër ar mem bé, *O gué*
« Deu a ré roz, unan loré.
13. — Kasset mé ar hent-pras Guéned, *O gué*
Léh ma passou er hloaregued.
14. — Ma kemereint beba vokèt, *O gué*
Ma lareint beba chapelèt.
15. — Ind e larou dré ou halon, *O gué*
Amen é ma'r plah Jannetton.
16. — Amen é ma'r plahig Jannett,
Plah maleurus. mar en dés bet. »

TRADUCTION

LA BELLE JEANNETTE

1. — La jeune fille de Kerdrumel (*O gué*) se montre fière et hautaine.
2. — Elle se trouve belle et capable, elle se mire dans un miroir d'argent.
3. — Et plus elle se regardait, plus elle se trouvait belle.
4. — Et sa mère lui disait : — « Ma chère fille, que vous êtes jolie ! »
5. — « A quoi me sert-il d'être jolie, puisque je ne dois pas me marier ! »
6. — « Cessez, ma fille, de vous désoler : dans un an vous serez mariée,
7. — Dans un an vous serez mariée au plus beau garçon du monde. »
8. — « Non, ma mère, ne le croyez pas, jamais je ne me marierai,
9. — Car mon cœur me dit qu'assurément je serai morte dans un an.
10. — Mais si je meurs d'ici un an, mettez-moi dans une tombe neuve,
11. — Mettez-moi dans une tombe neuve, et plantez sur ma tombe trois belles fleurs ;
12. — Et plantez sur ma tombe trois belles fleurs, deux rosiers et un laurier.
13. — Faites-moi enterrer sur la grande route de Vannes, là où passent les cloarecs',
14. — Afin qu'ils prennent chacun une fleur, et disent chacun un chapelet.
15. — Du fond du cœur ils diront : « Ici repose la belle Jeannetton,
16. — Ici repose la belle Jeannette, pauvre fille malheureuse s'il en fût ! »

Recueilli et traduit par YAN KERBULEN.

* On donnait ce nom autrefois à tous les étudiants.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LA CRISE NOTARIALE. — *Etude économique et psychologique du notariat moderne*, par Jules Rouxel. Un vol. in-18. Paris, Marchal et Billard, éditeurs, 27, place Dauphine. Prix 3 fr. 50.

Le temps n'est plus où Scribe chantait les vertus des notaires et où chacun reconnaissait la légitime popularité de ces confesseurs laïques qui gardaient aussi fidèlement les secrets des familles et les économies de leurs clients. Aujourd'hui, tout le monde leur jette la pierre. Chaque député, récemment élu, se propose de réformer leur institution, pour rendre la sécurité aux capitaux de ses électeurs : le gouvernement et les tribunaux les traitent souvent en suspects ; les chroniqueurs les raillent et les habitués des cafés-concerts acclament l'inévitable pochard qui appelé aux convenances à cause de la présence d'un notaire, réplique :

« Un notaire, que j'y répons
« J'en ai connu deux à Cayenne. »

Quelles sont les causes de cette crise, quels sont les remèdes qu'il convient d'y apporter pour rendre à cette vieille et utile institution du notariat, dont on trouve la première pensée dans les *judices chartararii* de Charlemagne et dans les *Etablissements de saint Louis*, la stabilité, le crédit et l'influence dont elle jouissait autrefois ? Telles sont les deux questions élucidées dans une magistrale étude que notre excellent confrère et ami du *Journal de Reims*, M. Jules Rouxel, docteur en droit, vient de publier chez Marchal et Billard.

« Les causes de la crise, dit M. Jules Rouxel, sont multiples et variées. « Il y en a qui sont communes à la société tout entière ; il y en a qui sont spéciales au notariat. Les unes tiennent à l'état général des esprits et peuvent être qualifiées de « psychologiques » ; les autres sont dues à de nouvelles conditions « économiques » qui se sont produites depuis « le commencement du siècle. »

L'extension de la richesse mobilière et la diffusion de l'argent ont fait du notaire une sorte de banquier dont les principales opérations consistent en placements, emprunts, achats ou ventes de fonds publics. Le développement de l'instruction a multiplié les officines d'agents d'affaires que les scrupules arrêtent rarement quand il s'agit de faire une dissimulation du prix dans un contrat. Le séjour des propriétaires à la ville pendant une partie de l'année a causé à un grand nombre d'études de campagne un préjudice important. Les actions en responsabilité sont devenues plus nombreuses par suite de la crise générale qui a abaissé la valeur des immeubles et réduit le gage des créanciers hypothécaires. La diminution des affaires provoque la fièvre de la concurrence, le « chinage » avec ses rabatteurs. Enfin la législation actuelle est insuffisante, parce qu'elle prive le créancier du notaire en déconfiture des garanties que lui assure vis-à-vis de son débiteur commerçant la législation des faillites.

Le public passe successivement de la confiance la plus exagérée à la panique la moins motivée. Trop souvent, il est vrai, certains notaires justifient ce dernier sentiment par leurs dépenses exagérées et par les écarts de leur conduite. La solidarité et la confraternité disparaissent. L'ardeur des luttes politiques les transforme parfois en *politiciens*, cherchant moins à défendre les intérêts publics qu'à assurer, par des attaches officielles, le crédit de leurs intérêts privés. La magistrature ne dissimule guère son antipathie à leur égard, quand il s'agit de taxer leurs mémoires ou de fixer leur responsabilité.

Malgré les précautions prises par la chancellerie, le prix des charges est souvent exagéré : le privilège du vendeur assure à ce dernier quand il a reçu comptant le montant des contre-lettres, le paiement du prix déclaré. Les cautionnements sont souvent modiques et forment une garantie insuffisante pour les *faits de charge*, bien que les détournements ne soient pas compris dans cette catégorie. Les avances des droits dus au Trésor, les retards dans les remboursements réduisent les bénéfices et épuisent les fonds de roulement. Les chambres de discipline font trop rarement usage de l'autorité qui leur est confiée, et l'on ne songe guère à exiger des candidats qui se présentent à l'examen les garanties d'instruction théorique et pratique imposées par la législation de la plupart des pays d'Europe.

Avant d'exposer les modifications qu'il propose d'introduire dans la loi pour mettre fin à la crise du notariat, M. Jules Rouxel résume et discute les projets Raspail, Marly, de la Berge, Soucaze, Dumas et Ge-

con. Pontois, émanant de l'initiative parlementaire, ceux qui ont été présentés par les journaux spéciaux, les chambres de discipline et les notaires, et les réformes tentées par l'Etat dans ses décrets des 30 janvier et 2 février 1890. Avec beaucoup de vigueur et de logique, il critique les tendances de l'Etat qui cherche tout à la fois à attirer l'argent dans les caisses du Trésor et à annihiler l'indépendance et la dignité du notariat.

M. Jules Rouxel demande que le diplôme de licencié en droit soit exigé de tout candidat au notariat, qu'un stage sérieux et effectif soit imposé, avec examen final *avant l'achat de l'étude*. Aux garanties de savoir professionnel, il faudrait adjoindre des garanties de solvabilité, supprimer le privilège du cédant, appliquer aux notaires en matière de responsabilité les règles du droit commun, assurer leur indépendance en abolissant toutes poursuites disciplinaires pour faits politiques, régler la déconfiture et autoriser la liquidation amiable, prohiber sévèrement les opérations illicites ou dangereuses prévues par l'ordonnance de 1843 et l'article 1^{er} du décret de janvier 1890, confier la vérification de la comptabilité aux agents de l'enregistrement sous le contrôle des chambres de discipline, établir la solidarité de la compagnie sur le montant des cautionnements, étendre les limites des faits de charge, réduire à une par département les chambres de discipline, organiser une chambre d'appel dans chaque Cour, rendre le tarif rémunérateur et obligatoire, proportionnel et uniforme, constituer un privilège pour les exécutoires, dûment signifiés, des intérêts pour les avances, l'obligation de l'intervention du notaire pour tous les actes susceptibles de transcription, etc., etc.

Telles sont, brièvement résumées, les principales réformes préconisées par M. Jules Rouxel dans ce livre où s'unissent à une érudition profonde la précision et la clarté et qui en font une œuvre d'actualité brûlante et de vif intérêt pour tout lecteur, même le moins familiarisé avec l'étude des questions de droit.

ALBERT MACÉ.

NOTES D'ICONOGRAPHIE. — LES THÈSES BRETONNES ILLUSTRÉES AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES, par le comte de Palsy. Broch. in-8°. Vannes. E. Lefolye, 1890.

Avant la Révolution, la soutenance d'une ou de plusieurs thèses était obligatoire pour l'obtention de presque tous les grades universitaires. Le maître ès-arts ne pouvait, après avoir subi un examen devant quatre

docteurs, devenir bachelier sans avoir présenté une thèse désignée sous le nom de tentative. Pour le grade de licencié, on exigeait trois thèses : la petite ordinaire, la grande ordinaire et la sorbonique. Cette dernière épreuve durait douze heures ! Quant au doctorat, on ne pouvait l'obtenir qu'après avoir soutenu la vespérale et l'aulique, et les privilèges qu'il conférait disparaissaient si, au bout de six années, le candidat échouait en soutenant la résumpte.

Pour ces épreuves solennelles, au cours desquelles le candidat devait soutenir l'assaut de tous ceux qui se présentaient, les propositions à établir étaient imprimées sur des placards in-folio dont la partie supérieure était ornée de gravures, dues souvent au burin des grands maîtres du temps. Dans sa très curieuse étude, M. le comte de Palsy signale des thèses qui, comme celles des deux bâtards d'Henri IV, du cardinal de Bouillon, de l'abbé de Saint-Albin sont de véritables chefs-d'œuvre de grâce et d'élégance : d'autres fournissent de précieux renseignements au point de vue de l'iconographie : d'autres enfin renferment des indications utiles pour la biographie de leurs auteurs ou des protecteurs auxquels elles étaient dédiées.

Si les candidats étaient nombreux, la plupart avaient des ressources limitées : les placards gravés sur une énorme et unique planche double in-folio, composée pour une seule thèse, coûtaient des sommes considérables : on obtenait, à des prix moins élevés, des placards d'un bel effet, en ornant la partie supérieure d'une de ces belles gravures qui se trouvaient dans le commerce et qui étaient l'œuvre des Lebrun, des Poilly, des Gantrel des Cars, des Rousselet, etc., etc., etc. Enfin pour les collèges et les facultés de province, on se contentait le plus souvent d'une petite gravure ou vignette sans valeur.

M. le comte de Palsy, dont la compétence en matière d'art héraldique et d'iconographie est bien connue, a décrit cinquante-trois thèses, dont quelques-unes fort remarquables, découvertes par lui soit à la Bibliothèque nationale, soit dans sa collection particulière, soit chez les collectionneurs bretons. Il invite, — et nous ne saurions trop désirer que cet appel soit entendu, — les chercheurs à augmenter ce catalogue et à recueillir précieusement pour l'histoire et l'iconographie de la Bretagne ces curieux placards trop souvent relégués dans des greniers ou cloisés, comme les trois thèses de l'abbé de Kerloury, sur les panneaux intérieurs de vieilles armoires métamorphosées en fruitier.

ALBERT MACÉ.

HERVÉ RIELLE, *Maitre-Pilote*, par S. de la Nicollière-Teijeiro, archiviste de la ville de Nantes, Vannes, Eugène Lafolye.

M. de la Nicollière-Teijeiro s'est épris de la marine bretonne en général et de celle de Nantes en particulier ; il a fait revivre naguère la figure énergique et audacieuse du grand corsaire nantais Jacques Cassard, il ressuscite aujourd'hui celle du maitre-pilote Croisicais, Hervé Rielle. Et qu'était-ce qu'Hervé Rielle ? C'était un pauvre matelot *pressé* comme on disait jadis, embarqué de force sur un navire de l'État et qui après le combat de la Hogue sauva vingt-deux vaisseaux de la flotte française fuyant devant l'Anglais, en les faisant entrer dans le port de Saint-Malo. ce que les pilotes de cette ville avait tous jugé impossible et refusé de tenter. Pour prix de cet immense service rendu à la France, il ne demanda, chose incroyable, que d'aller retrouver dans ses foyers sa femme que, dans sa joyeuseté, il appelait Belle-Aurore. Aussi les historiens qui n'aiment à parler que des personnages ayant un nom illustre ou amateurs du bruit ne se sont point occupés du modeste maitre-pilote : la tradition orale avait seule conservé jusqu'à ces derniers temps le souvenir du nom et de l'exploit d'Hervé Rielle. Mais

Le temps amène la justice

a dit Hugo. Robert Browning, le grand poète anglais, s'inspirant du sauvetage audacieux du maitre-pilote breton et de son merveilleux désintéressement, a composé un poème superbe où il remet en pleine lumière la physionomie de ce héros, poème qu'il vendit cent livres qui furent remises, après la capitulation de Paris et l'écrasement de la France, à un comité de souscription formé en Angleterre pour soulager les maux de notre Patrie. Le maire du Croisic vient de donner le nom d'Hervé Rielle à l'un des quais de sa ville, et M. de la Nicollière-Teijeiro vient de reconstituer l'histoire du marin croisicais à force de persévérance, de dévouement et de travail, « montrant à ceux qui prétendent que le Français ne fait rien que pour la gloire et la gloire, un Français, qui, suivant l'expression de James Darmesteter, fait son devoir parce que son devoir est là, et qui écarte avec un sourire la récompense qui lui est offerte. »

A la suite de l'histoire de la vie d'Hervé Rielle, M. de la Nicollière-

Teijeiro nous conte deux exploits de corsaires croisicais du XVII^e siècle, celui de Raoul Berthelot et de Jean Lefauve (1636) et celui du capitaine Valtean et de son marin Tartouez (1641). Ces récits feront, comme l'a dit l'auteur, « apprécier le courage, l'énergie, le patriotisme si connus de nos excellentes populations maritimes de la vieille terre de Bretagne »

En faisant revivre ces vaillants marins du passé, M. de la Nicollière Teijeiro a bien mérité de la Patrie, car, on l'a dit : célébrer les héros, c'est participer à leur gloire !

DOMINIQUE CAILLÉ.

LE CHRIST EN ORIENT, poème, par M. Paul Féval, fils, plaquette in-8°. — Rennes, 1891, Hyacinthe Caillière, libraire éditeur, place du Palais.

M. Paul Féval, fils, dont nous annonçons, il y a trois mois, la *Mémoire des siècles*, vient de publier chez M. Caillière, l'éditeur rennais bien connu, un nouveau poème, le *Christ en Orient*. De la crèche de Bethléem où naquit l'Homme-Dieu, le poète nous conduit à Rome, puis à Byzance, dont il nous montre la décadence et les défaites. Il évoque la glorieuse épopée des Croisades, prédit la mort de l'Islam et promet aux peuples chrétiens un radieux avenir ou

Le Turc demandera ce que fut l'esclavage

M. Paul Féval, fils, verse avec une très grande, avec une trop grande facilité. De là sans doute proviennent les négligences regrettables que nous signalons dans son premier volume et que nous pourrions relever, moins fréquentes toutefois, dans le *Christ en Orient*. Les habiles imprimeurs de Niort, MM. Gravat-Echillet et Lemercier ont fait de ce poème un bijou de bibliophile. Rien n'est plus élégant que la large bande d'or de la couverture sur laquelle la tête du Christ se détache en vermillon dans un cadre de feuillage aux teintes grises et que l'encadrement fleurdéssé de chaque page.

ALBERT MACÉ.

RÉMINISCENCES, par Paul Duchou. — Paris, Comptoir d'édition, 14, rue Halévy, 1891.

A lire le titre seul du gentil volume de M. Paul Duchou, l'idée viendrait d'un auteur mûr, homme d'âge et d'expérience ; l'épique, au

empruntée à Musset, dément vite cette opinion. Oui, *ces petits vers* sont plutôt d'un enfant, mais d'un enfant qui a vu et se souvient. Et voilà les *Réminiscences* qui s'expliquent. L'originalité de M. Paul Duchon ne se dégage pas bien encore. S'il imite une pensée de Longfellow, il imite aussi nos poètes contemporains. Il aime le *Chal* un peu à la façon de Baudelaire, et le *Petit colporteur* beaucoup à la façon de François Coppée.

Cette muse juvénile deviendra vite elle-même, elle a de la fraîcheur, de la grâce, une aimable facilité. La pièce la plus longue et la plus personnelle, le *Rêve et le Réveil*, est dédiée à notre ami Guy Ropartz : c'est toute une petite leçon d'esthétique et l'éternelle opposition de la splendeur du rêve et de la banalité des choses, de l'idéal et du réel. Puisque j'ai nommé un musicien je veux citer le début d'une poésie de M. Duchon, — une vraie sérénade :

Mignonne, vois les oiseaux bleus
Lassés de leur course lointaine
Se poser doucement au creux
De la fontaine ;
Au bout de leur bec effilé
Une gouttelette a perlé,
Ils ont bu, puis tous ont volé
Loin dans la plaine,
Eh bien ! ton regard plein d'moi
Est à mon cœur rempli de toi
Lorsque ton bras autour de moi
S'enlace,
Ce qu'un peu d'eau
Est à l'oiseau
Qui passe.

De la musique s'il vous plaît, pour ces jolies paroles.

O. DE GOURCUFF.

ROUTE DÉSERTE, poésies par Emile Oger. — Nantes,
imprimerie Mellinet, 1891.

Voici quelques poésies nouvelles de M. Emile Oger, des matériaux pour le livre que nous attendons. Le jeune auteur est entré dans la vie par la porte des songes, mais le spectacle de la réalité l'a bien vite désa-

busé. Un écho railleur a répondu à ses cris généreux, et il a clos par ces mots désolés la pièce qui donne son titre au petit recueil.

Ainsi l'on va sa route, et la route déserte
N'a plus le moindre chant, la moindre branche verte !
Poi sainte, où sont tes fi's ? Idéal, tes amis ?

M. Emile Oger se drape un peu dans cette noble tristesse du poète et de l'homme ; ce sentiment lui fait autant honneur que la sincérité qui lui a dicté sa touchante *Confession*, que la sensibilité à la Robert Burns qui le fait pleurer sur la mort d'une petite pâquerette des champs.

Un beau sonnet, *Consummatum est*, tout imprégné du frisson sacré de la divine tragédie du Golgotha, et un gracieux sonnet *Ça*, marivaudage assez peu galant autour de l'éternel féminin, montrent deux faces distinctes du talent de M. Oger.

Mais si l'auteur me plaît davantage quand il aborde les sujets sérieux, je le préfère aussi quand il ne donne pas à sa poésie la forme trop rigoureuse du sonnet. Je n'ai rien à changer à ce que je disais l'an passé de son précédent recueil, et le récit à la Coppée (le Coppée de la *Veillée*, pas celui du *Coup de tampon*), me semble toujours mériter de lui servir de modèle.

Il y a justement deux récits dans *Route déserte*, un *Conte de Noël*, *Pauvrelette*, d'une inspiration très naïve et très pure, et *Coïn d'hôpital*, patriotique histoire d'un héros de 1870 qui retrouve sa sœur dans la religieuse priant et veillant à son chevet. Ces derniers vers de M. Emile Oger ont l'ardeur guerrière qu'il faut charger les poètes d'entretenir chez nous, comme les vestales entretenaient chez les Romains le feu sacré.

OLIVIER DE GOURCUFF.

LES AFFAIRES DU BONDON ET DE LIZIEC, par Albert Macé. —
Vannes, imprimerie Galles, 1891.

M. Albert Macé continue son enquête éclairée et minutieuse sur les fâcheux effets de la Révolution dans le Morbihan. Il nous montre aujourd'hui quelques-unes des tristes conséquences de la constitution civile du clergé dans les campagnes restées inébranlablement fidèles à leur foi. Partout les paysans protestent contre les intrus : au Bondon,

ils s'assemblent tumultueusement ; à Liziec, ils luttent à main armée contre l'autorité, et paient cher cette résistance. On sent passer dans ces émeutes de village, dans ces combats livrés pour la liberté de conscience des humbles, le souffle avant-coureur des guerres de Vendée.

L'exactitude du récit ne va pas chez M. Macé sans une émotion communicative, il plaide avec chaleur la cause du paysan breton.

O. DE G.

••

ENFANTS BRETONS, poésies par Eugène Le Mouél. — Paris
Alphonse Lemerre, 1890.

Un des traits caractéristiques des poètes bretons de cette époque, c'est qu'ils aiment passionnément leur pays et l'ont sans cesse à la bouche pour le décrire, l'exalter, le faire entrer plus avant dans la sympathie de leurs lecteurs.

Nul, dans cette noble tâche d'initier le public français à la simple grandeur et à la mâle simplicité de la Bretagne encore mystérieuse, n'a montré plus de flamme sincère que M. Eugène le Mouél. D'autres poètes excellents, sans perdre de vue le principal objet de leur culte, ont parfois répandu de l'encens sur l'autel de dieux étrangers. M. le Mouél n'a pas connu ces infidélités, il s'est donné et s'est gardé tout à la Bretagne, et, dans la chapelle de pur granit qu'il a bâtie pour sa muse, on n'entend que chants, on ne voit que saints bretons.

L'unité, la profondeur sont deux des éminentes qualités de la poésie de M. le Mouél. Il n'y a aucun lien apparent entre les pièces détachées qui composent ses recueils, mais toutes ces pièces de même famille appartiennent au même ordre d'idées, et le lien moral qui les unit est le plus résistant de tous. L'ensemble est d'une harmonie singulière : rien qui détourne du but, pas de digressions inutiles ni d'ornements rap-
portés. Du premier au dernier tous les épisodes, tous les vers de *Bonnes gens de Bretagne* et d'*Enfants Bretons* justifient le titre des volumes.

Les *Bonnes gens de Bretagne* ont paru en 1887. Ces humbles là ne ressemblaient pas à ceux que M. Coppée rencontre sur le pavé de la grande ville, mais ils éveillaient pareille sympathie : c'étaient le Père Jan, le vieux pêcheur, veuf de son fils, et Tanguy, le joueur de hautbois et maître Jakez, l'aveugle qui sourit avec Dieu, et Alanik, le grand frère, qui voudrait et ne peut plus chanter comme le petit Malo. On les sentait

vivre, ces bonnes gens ; on entraînait dans la familiarité de leurs courtes joies et de leurs longues peines. Une alliance très heureuse se faisait entre l'idéal et le réel ; l'auteur enrichissait la poésie bretonne d'un sentiment et d'un frisson nouveaux.

On retrouvera les mêmes impressions, et des émotions aussi fortes dans *Enfants bretons*, le dernier recueil de M. le Mouél. Ce sont les vrais enfants des *bonnes gens*, comme eux, très simples, très pieux et très droits, comme eux en communion étroite avec la nature qui borne leur horizon et satisfait leur vague besoin d'idéal ; mais leur âme plus naïve et plus pure a quelque chose de plus tendre aussi, il est resté plus de ciel dans l'azur de leurs yeux.

Je voudrais citer beaucoup de ce livre depuis la préface, *aux voyageurs blasés, aux voyageurs moroses*, qui caractérise si bien les petits héros de ces poèmes :

Les enfants de Bretagne, avec leurs cheveux roux,
Leurs fronts tachés, pareils à des œufs de mésanges,
Nos enfants presque nus à la façon des anges,
Dont on voit la peau par les trous
Des guenilles à franges ;
Ceux qui poussent tout seuls à la force des poings,
Mousses, clercs et bergers, petites ménagères,
Garçons dormant en paix sur des lits de fougères,
Filles gardant l'odeur des foins
Dans leurs robes légères ;
Ces enfants-là sont nés, ô passants étourdis,
Dans la sérénité des landes et des grèves !
Vous n'avez pas vu voir qu'il fleurissait des rêves
Sur leurs cerveaux mal arrondis,
Mais débordants de sèves.

Puis vient le défilé des enfants bretons : le mousse de l'État qui va servir dans la marine à Brest et quitte sa chaumière à l'aube, ses sabots à la main, pour ne pas éveiller sa mère ; Katei dont les mains deviennent trop grandes pour donner à manger aux petits oiseaux ; le tout petit Job, qui court après les brins d'écume qu'il appelle des papillons. Julianic Orjo l'enfant de chœur « celui qui veut être un saint », un saint Breton, miraculeux et guérisseur ; le dernier né d'Iann Goz, qui regarde des fleurs et des oiseaux au lieu d'écouter son père lui parler labourage et pâturage ; Nouel Mabik le bossu, qui sera tailleur, hélas ! mais qui a le don de prophétie, pour se consoler de son infirmité,

et, parmi ces humbles rejetons de la glèbe, l'héritier des Pengoz, chevauchant son vieux valet et se donnant l'illusion qu'il chasse, pendant que le comte Yves se grise à sonner l'hallali.

Plusieurs de ces poèmes, auxquels on ne saurait reprocher d'être uniformément des récits, mériteraient une étude spéciale. La *Complainte des quatre graviers de Paimpol et du mauvais novice* est un très heureux essai de poésie populaire, et la conclusion fantastique a le relief accentué de la *Chanson du vieux marin* de Coleridge.

Cette vraie complainte, aux strophes cadencées qui se chanterait en mode mineur, sur un ton de psalmodie, a été lue par l'auteur dans une réunion, et a produit un grand effet.

Le double sentiment d'humanité et de patriotisme a inspiré *Une revanche*, l'histoire en beaux vers d'un mousse de quinze ans qui sauve l'équipage d'un navire allemand et refuse la main que lui tend le capitaine étranger.

Mes préférences vont à trois pièces du volume : *Yve le père*, *l'Héritage du grand père* et *l'Aînée*.

Le grand-père Morvan fait le partage de ses biens à ses petits-fils comme le laboureur de La Fontaine à ses enfants. Mais quels biens ! A Jozon l'aîné, il lègue le chapeau qui a abrité le rêve de son cerveau, à Jan le second, sa veste qui garde un reste de sa force, au petit Lomik, le gilet sous lequel son cœur a battu. On voit combien cette poésie est touchante et symbolique.

L'Aînée, c'est la fillette de treize ans, enfant sublime, qui prend au foyer paternel la place de sa mère morte, soigne et drolote les tout petits, fait la ménagère au point que le pauvre homme en vient à se dire :

C'est son ombre qui glisse à travers la maison,
C'est sa voix, son regard, sa démarche et son geste,
Son corps n'est plus chez nous, mais son âme nous reste...
Je suis content ! Annik est revenue ici...

Quant à *Yve le père*, il n'a pas de ces devoirs à remplir, il a poussé comme un sauvageon, loin des villes et des écoles ; il est heureux, il ne sait rien, il se laisse vivre. Mais tous les ans il va à la fête des pères où un vieux berger grimé sur un menhir célèbre la Bretagne dans ce magnifique langage :

Enfants de Breiz-Izel, dont l'honneur est plus vieux
Que le gui sur le chêne et l'ajonc sur la terre,
Dites, à chaque aurore, au Dieu de vos aïeux
Qui garda notre peuple assésé :

« Afin qu'elle soit grande autant que l'horizon,
Bonne comme le pain, pure comme la flamme,
Pour qu'elle soit solide autant qu'une maison,
O Dieu, je te donne mon âme !
« Pour qu'en pays breton mon cœur trouve un foyer,
Je te donne mon cœur, errant comme la nue ;
Ferme-le jusqu'au jour où tu dois m'envoyer
L'amour d'une femme inconnue !
« Je te donne mon corps, conserve-le nerveux,
Souple, robuste, ardent ! De tous maux fais-lui grâce,
Et sur mon front carré pose de longs cheveux
Comme en ont les forts de ma race ! »

Le poète qui a trouvé ces accents doit être cher aux Bretons, mais ailleurs qu'en Bretagne, il a sa place marquée parmi les meilleurs de ce temps.

OLIVIER DE GOUBCEFF.

Les Femmes des Tuileries. — LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA DUCHESSE DE BERRY, par Imbert de Saint-Amand. — Paris, E. Dentu, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, 3, place de Valois, Palais-Royal.

M. Imbert de Saint-Amand continue le travail qu'il a entrepris sur les femmes des Tuileries et sur la duchesse de Berry en particulier. Il y a un an, à cette même place, nous rendions compte de son intéressant volume sur la captivité de cette princesse à Nantes et à Blaye, et aujourd'hui nous avons à analyser celui qu'il vient de publier sur les dernières années passées par elle sur la terre d'exil.

Ce livre, qui offre le même intérêt que le précédent au point du style et des documents historiques, ne nous parle pas seulement, comme on pourrait le croire en lisant son titre, des dernières années de la duchesse de Berry et des faits qui touchent seulement la personnalité de cette princesse, mais encore de ceux qui intéressent la Famille royale.

Il nous montre bien, en effet, la duchesse de Berry élevant et mariant ses enfants du premier lit, le comte de Chambord et Mademoiselle, et le fils et les trois filles issus de son mariage secret contracté à Rome le 14 décembre 1831 avec Hector de Lucchesi-Palli, duc della Grazia, mort

à Brunsée en 1864 ; il nous la montre bien bonne grand'mère jouant avec ses petits enfants, les caressant, les questionnant, leur donnant des joujoux, leur chantant des chansons françaises ; il nous la montre bien supportant allègrement les douleurs de l'exil, ne perdant jamais l'espoir de revenir à Paris en reine et « d'illuminer tout le palais de l'Élysée avec des bougies roses ; » il nous la montre bien, au milieu de ses embarras financiers, secourue par son fils le comte de Chambord pour une somme de six millions et obligée de vendre ses tableaux et ses objets de prix ; il nous la montre bien, enfin, frappée d'une paralysie du cerveau, recevant l'extrême-onction, bénissant sa famille, puis, admirablement préparée à la mort, s'éteignant doucement dans la paix du Seigneur pour s'en aller reposer dans le petit cimetière de Mureck ; mais ce n'est pas tout : l'auteur des *Dernières années de la duchesse de Berry* nous entretient encore de toute la famille royale, des dernières années de Charles X et de sa mort, de la lettre de ce roi à M. Guibourg, ancien président au tribunal de Châteaubriand et à son fils, procureur auprès du même tribunal, auxquels il promet en récompense de leurs services le titre de baron, avec cette devise composée par le comte de Chambord lui-même : *Vinculis et igne probatus* ; il nous entretient de Louis XIX, prince peu connu sous ce nom (c'est là un des plus curieux et des plus intéressants chapitres du livre), des premiers essais de fusion entre les deux branches des Bourbons en 1850, après que Louis-Philippe eut été renversé du trône, de la conduite généreuse de Napoléon III vis-à-vis de la duchesse de Parme et du comte de Chambord, qu'il aida à rentrer dans les biens de leurs ancêtres pour une somme de vingt millions, de la Révolution Parmesane etc., etc., etc.

Ce livre nous dévoile les tristesses, les souffrances de ces races royales, exilées tour à tour du sol de la patrie par les révolutions successives, il nous inspire pour leur sort une pitié profonde et nous fait murmurer avec le poète :

Oh ! n'exilons personne, oh ! l'exil est impie !

DOMINIQUE GAILLÉ.

Le Gérant : R. LAFOLYE.